

Activités internationales

cg
51^e
CONGRÈS
MARSEILLE
18-22 AVRIL 2016



Bulletin d'information de
l'espace International de la CGT

n° 22 - 4^e trimestre 2015

On sauve la face, pas le climat !

Sommaire

Édito

Spécial Congrès de la CES Nouvelles d'Afrique

Congrès de la CSI Afrique
Mauritanie

Nouvelles du Proche et Moyen Orient

Iran
Turquie

Nouvelles d'Asie-Pacifique

AMRC
Australie
Chine
Corée du Sud
Indonésie
Pakistan
Thaïlande

Nouvelles d'Europe

Congrès LO Danemark
Suisse
Grande Bretagne

Initiative Citoyenne européenne : Fair Transport

Plan de formation EI 2016

Journée confédérale d'étude «Les défis du syndicalisme international au XXI^e siècle»

À voir, à lire

Échos de l'OIT

Écho de la CSI

Messages de sympathie reçus

A l'heure où ce texte est rédigé, la COP 21 joue les prolongations. Au cours de ces deux semaines de négociation, la délégation CGT a perdu toutes ses illusions. Le contenu du projet d'« Accord de Paris » ne faisait que reculer. Au début de la première semaine, l'engagement pour « une transition juste, la création d'emplois de qualité et le travail décent » se trouvait encore dans le corps du texte, où cela avait une valeur contraignante. Ce passage a disparu, et est relégué au préambule. À ce stade, il y a peu de chances qu'il soit encore réintégré.

Ceci, bien évidemment, rencontre la plus vive opposition des syndicats du monde entier. À quelques exceptions près, les gouvernements ont expliqué que d'autres sujets étaient plus importants, et qu'ils n'allaient pas s'engager pour défendre les droits des travailleurs.

Quand on cherche quels sont les sujets qui tiennent tellement à cœur les gouvernements, on retrouve, sans surprise, toujours les mêmes : la protection de leurs intérêts économiques, et notamment ceux de leur patronat.

Le réchauffement climatique en tant que menace mondiale, concerne tous les pays du monde, mais de façon différente selon leur situation géographique et selon leur situation en termes de développement humain. Il s'avère que les pays développés sont mieux préparés aux dégâts que le changement climatique apportera. Comme ce sont les mêmes qui, dans l'histoire de l'humanité, ont le plus pollué pendant l'ère industrielle, il serait juste que ces pays-là soient ceux qui consentent de plus grands efforts dans la lutte contre les émissions à effet de serre.

L'observateur dans les couloirs du parc des expositions du Bourget reçoit un choc lorsqu'il entend

les déclarations des négociateurs. La référence aux droits humains et au développement durable leur servent de matière de marchandage pour se débarrasser des engagements trop fermes pour une contribution financière ou le transfert de technologie en faveur des régions en voie de développement. Résultat : les uns renoncent aux droits de l'Homme (le cynisme a connu son comble, la décision de retirer ces références du texte a été prise le 10 décembre, date anniversaire de l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme !), contre le retrait d'engagements matériels.

Le bilan est consternant (et il reste peu de chances que cela s'améliore encore avant le texte final). Si les belles paroles des cent-cinquante chefs d'État et de gouvernement qui se sont rendus à l'ouverture de la COP 21 avaient une quelconque valeur, elles se seraient traduites par des actes. Or, il n'en est rien. Les pays riches ont encore une fois imposé leur loi, se réservent leurs richesses pour eux, et savent qu'ils sont de toute manière les mieux armés contre les conséquences du cataclysme climatique que leur comportement aura provoqué.

Les pays en voie de développement, les régions les plus vulnérables, les populations les plus pauvres, par contre, vont subir les conséquences de plein fouet et ne bénéficieront d'aucun soutien solidaire de nous !

Paris aura été peut-être un tout petit pas en avant, mais il est très très loin d'un accord à la hauteur. Le travail que les syndicats et leurs alliés, la société civile, doivent fournir, reste considérable, et pour longtemps !

Wolf Jäcklein

Animateur de l'espace International

Préambule

Vous pouvez nous joindre :

Wolf JÄCKLEIN

Animateur de l'espace International
Courriel : w.jacklein@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 89

Frédéric IMBRECHT

Membre de la CE confédérale
En charge des questions européennes
Courriel : f.imbrecht@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 83

Stéphanie BAVARD

Assistante de direction
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Nicole BREGERE

Secrétaire de direction
Courriel : n.bregere@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 94

Pierre COUTAZ

CSI – OIT – Normes sociales - CEI
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Néjat FEROUSE

Proche et Moyen Orient
Courriel : n.ferouse@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 76
Mobile : 06 16 41 19 71

Jean-Jacques GUIGON

Afrique - PMO
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 85

An LE NOUAIL-MARLIERE

Union européenne
Courriel : a.lenouail@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 63

Le 13^e Congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) s'est déroulé du 29 septembre au 2 octobre 2015 à Paris, sous le thème « Une société juste, des emplois de qualité et les droits des travailleurs ».

Huit militants ont représenté la CGT parmi les 500 délégués issus de 90 organisations syndicales de 39 pays composant la CES.

Ce 13^e Congrès est la confirmation des évolutions des débats au sein de la CES depuis le début de la crise et des positionnements des organisations affiliées à la CES. Le précédent Congrès qui s'est déroulé il y a quatre ans et demi à Athènes avait déjà positionné la CES sur une ligne clairement anti-austéritaire. À cette époque, les conséquences des politiques d'austérité étaient les plus visibles dans les pays du Sud (Grèce, Espagne, Portugal et Italie). Des organisations syndicales, celles surtout issues du Nord dont les politiques étaient moins brutales, exprimaient bien sûr leur solidarité vis-à-vis des travailleurs de ces pays mais se sentaient quelque peu à l'abri de l'austérité. Depuis, celle-ci s'est généralisée avec des formes et des conséquences certes différentes mais quasiment toutes les organisations qui composent la CES portent une analyse commune : les politiques budgétaires, économiques, mais aussi de fait, sociales, menées de façon coordonnée et convergente en Europe sont en train de détruire l'Europe. Inefficaces du point de vue de la relance nécessaire de la croissance, ces politiques produisent des dégâts et des reculs sociaux considérables. C'est vrai en termes de progression du chômage comme de la remise en cause de droits sociaux et syndicaux fondamentaux. Ce qui se passe avec la Grèce montre aussi une remise en cause de la démocratie et de l'expression populaire elle-même. Tous ces éléments concourent à une remise en cause de l'idée même de construction de l'Europe. Mais face à cette dénonciation commune, nous avons été en capacité de construire des propositions alternatives à l'austérité.

Des propositions certes ambitieuses, bien sûr à contre-courant de celles du patronat et des gouvernements mais aussi très concrètes. Au travers la proposition d'un

plan d'investissements massif et ciblé, dont l'objectif vise la création à court terme de onze millions d'emplois de qualité, nous avons placé la CES comme une force en capacité de proposer un sens et une voie alternative pour les travailleurs en Europe. Et puis pour se donner les moyens d'avancer dans cette voie alternative, des débats forts ont aussi débouché sur une orientation qui positionne la CES dans un rôle qui soit plus tourné vers les travailleurs, plus coordinatrice des actions des organisations territoriales et professionnelles, plus outil de convergences syndicales et moins lobbyiste. Une CES non plus calée sur l'agenda institutionnel mais sur celui décidé par les organisations.

La CGT a participé activement à ce Congrès, par des motions ou des interventions, elle a pu emmener le débat sur la manière dont la CES doit évoluer pour peser réellement contre les politiques d'austérité imposées par les institutions européennes.

Nous avons apporté notre contribution dans le Congrès mais surtout en amont par l'implication réelle de la CGT dans les débats, la prise de décisions mais aussi dans la mise en œuvre de celles-ci à partir de ce que l'on est et dans le respect de ce que sont toutes les organisations qui la composent. La présence marquée et remarquée de camarades de la CGT, très nombreux ces dernières années dans les mobilisations organisées par la CES, nous a donné une plus grande crédibilité.

Avec beaucoup d'organisations au sein de la CES, nous considérons que le « dialogue social » et la négociation ne sont pas une fin en soi mais qu'il est nécessaire d'établir un rapport de forces favorable qui passe par

des mobilisations coordonnées européennes. Encore faut-il y répondre lorsqu'elles sont décidées. Ce que nous faisons de mieux en mieux, mais pas encore assez. Il est nécessaire de faire connaître dans toute la CGT ce que formule et décide la CES ; c'est-à-dire ses organisations territoriales et professionnelles, dont la CGT.

Nous invitons les camarades à lire les orientations et résolutions adoptées à ce 13ème Congrès de la CES pour mesurer la tonalité ambitieuse et offensive des axes revendicatifs, à laquelle nous avons participé utilement ⁽¹⁾.

C'est en particulier le cas sur le contenu que nous mettons derrière la notion « Emplois

de qualité », de lutte contre le dumping social, du besoin d'augmenter partout les salaires, de conforter et développer les services publics ... Nous avons pu également réintroduire dans le débat syndical européen la nécessité d'une réduction du temps de travail. Quant aux évolutions de la CES, le Congrès a confirmé le besoin qu'elle soit plus revendicative, plus combative. Là encore notre présence active et nos interventions répétées ont contribué à ces évolutions. Mais la réalisation de ces évolutions dépendra pour une part importante de ce que toute la CGT et ses militants s'impliqueront beaucoup plus au sein de toutes les structures interprofessionnelles et professionnelles, de la CES.

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Denis MEYNENT

Membre du CESE
Courriel : d.meynent@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 78

Matthieu MORIAMEZ

Questions économiques
Afrique – Océan Indien
Courriel : m.moriaomez@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 86
Mobile : 06 19 60 50 21

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillod@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Joëlle SCHNITZER-BAMBI

Relations bilatérales en Europe - Balkans
Courriel : j.bambi@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 81

Renata TRETIAKOVA

Gestion des projets européens et internationaux
Courriel : r.tretiakova@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 79

Özlem YILDIRIM

Droits - Migrations – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Avec la collaboration d'Isabelle Avran.

Conception - réalisation : La CGT

Espace International

Case 7-3 - 263 rue de Paris

93516 Montreuil cedex

Maquette : département Information
et Communication

MTG - 15/12/2015

Photos : DR

Dessins : Pierre Corneloup ©

Imprimé par nos soins

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



(1) Tous les documents, résolutions débattus et adoptés au Congrès de la CES sont disponibles en français sur le site etuc.org dans la rubrique : Textes officiels ou sur le site cgt.fr (13ème Congrès de la CES).

Syndicalisme européen

Sortir l'Europe du dumping

Le 13^e congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) s'est tenu à Paris du 29 septembre au 2 octobre. Luca Visentini et Frédéric Imbrecht reviennent sur les sujets qui ont été débattus : les stratégies à adopter pour lutter contre le dumping social et les politiques d'austérité nationales et européennes, comme la visibilité du syndicalisme européen...

Entretien avec Luca Visentini, Secrétaire général de la CES.

Le syndicalisme européen vient de traverser l'une des pires périodes de son histoire, avez-vous dit au congrès de la CES. Comment appréciez-vous la situation actuelle en Europe ?

Luca Visentini : Nous avons traversé et traversons une période dramatique d'austérité, de coupes budgétaires, de mise à mal des systèmes de protection sociale, de dumping social... L'Europe demeure le seul continent qui doit encore faire face à la récession et même à la déflation. Pour en sortir, pour une croissance durable et de vrais investissements, il faut en priorité relancer la demande intérieure, le marché intérieur européen. C'est le moteur de la reprise économique. Cela suppose, et c'est une priorité, d'augmenter les salaires. Des signes de relance sont visibles dans un certain nombre de pays, mais rarement accompagnés de la création d'emplois de qualité. Un changement réel est indispensable en la matière.

Seconde priorité : renforcer la négociation collective et soutenir les droits syndicaux mis à mal dans plusieurs pays. Importante à l'échelle nationale, la négociation collective l'est aussi à l'échelle européenne. Le rôle des partenaires sociaux est notamment de négocier la politique et la gouvernance économiques, et nous souhaitons faire partie de ce processus.

Meilleurs salaires pour relancer la demande intérieure, négociations collectives de qualité, ce sont pour nous les éléments clés pour sortir de la crise et guérir de ses effets. Ce qui est en jeu, c'est aussi d'assurer la justice et la cohésion sociales.

Le dumping social, en particulier sur les salaires, introduit une compétition malsaine entre les entreprises et les économies. De ce point de vue, la question du salaire minimum est importante. La compétitivité européenne ne peut se fonder seulement sur le coût du travail. Ni reposer sur un travail au rabais. L'investissement de qualité, l'innovation... doivent être pris en considération. Ce qui suppose aussi un véritable investissement public, conséquent. Pour l'industrie, la recherche... Nous saluons le plan qu'a proposé le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. Il demeure pourtant insuffisant.

De ce point de vue, le congrès a débattu des stratégies à mettre en œuvre pour être entendu...

Oui. Nous devons continuer à résister mais aussi restaurer nos prérogatives pour obtenir des résultats concrets. Dans la dernière période, et nous le saluons, la nouvelle Commission européenne a insisté sur la nécessité de relancer le dialogue social. Cela concerne aussi le processus du « semestre européen »⁽²⁾ ; il nous faut y être associés. Nous avons déjà obtenu quelques résultats au niveau européen, la possibilité d'influencer les décisions, les analyses, certaines recommandations... mais beaucoup doit encore être fait. C'est ce que nous sommes en train de négocier actuellement, auprès de la Commission européenne, de Jean-Claude Juncker, mais aussi du Conseil dont nous venons de rencontrer le président, Donald Tusk...

Un élément est pour nous crucial : aucune discussion ne peut être efficace si elle ne

s'accompagne pas d'un volet social, d'une dimension sociale. C'est vrai au niveau européen comme au niveau national, et il nous faut également en convaincre les gouvernements des États membres. Et le dialogue doit s'accompagner des mobilisations nationales comme européennes nécessaires pour nous faire entendre.

Jean-Claude Juncker, invité à s'adresser au congrès de la CES, a évoqué la précarité et le dumping en Europe et plaidé en faveur des droits sociaux et d'un pilier social européen. Des déclarations que contredisent les politiques de la Commission et des États membres. Que signifie pour la CES « pilier social » et comment l'obtenir ?

Il y a environ deux ans, nous avons lancé un appel proposant un « contrat social pour l'Europe ». Face à la montée des inégalités, du chômage, de la précarité de l'emploi qui touchent particulièrement les jeunes, mais aussi face au désenchantement pour le projet européen généré par les politiques en œuvre, face à la montée de nationalismes, etc., nous considérons que les droits sociaux doivent primer. Tout montre que notre modèle social, loin d'être un handicap, est au contraire un avantage pour sortir de la crise.

Jean-Claude Juncker a clairement dit que nous avons besoin de négociations collectives nationales, de normes sociales et, sur le marché du travail, de contrats à durée indéterminée. Il ajoute que résoudre le problème du dumping suppose un même

(2) Processus par lequel, chaque année, la Commission européenne analyse les plans de réformes budgétaires macro-économiques et structurelles des États membres de l'UE, examine la conformité des projets aux exigences du pacte de stabilité et de croissance, et adresse aux États des recommandations, sous peine d'éventuelles sanctions, pour les douze à dix-huit mois suivants.

salaires pour un même travail dans un même lieu. C'est très nouveau pour la Commission, qui a toujours défendu flexibilité et dumping, et dont les politiques portent atteinte aux droits sociaux. Il s'agit maintenant de le traduire concrètement. Des négociations s'avèrent nécessaires pour que cela ne reste pas un beau slogan.

Cela ne suppose-t-il pas de renforcer le syndicalisme européen, sa visibilité? Qu'attendez-vous des organisations nationales en la matière?

Cette question a été importante pour notre congrès. Avec notamment l'idée de remodeler, de restructurer la CES. Plusieurs questions se posent à nous tous, qui seront autant de préoccupations posées à notre comité exécutif. D'abord, il nous faut changer le récit européen selon lequel notre modèle social serait un obstacle pour l'économie. Les statistiques prouvent que seuls progressent les pays où il existe de fortes négociations, des salaires et une protection sociale corrects... alors que les autres régressent. Nous devons aussi faire en sorte que nos campagnes vis-à-vis des syndicats nationaux soient plus claires, et renforcer la

coordination entre les syndicats nationaux et la CES.

Et nous devons atteindre les travailleurs, nous adresser à eux, être plus proches d'eux. Parfois ils ne connaissent même pas l'existence de la CES. Nous devons revoir nos façons de communiquer.

Ensuite, nous ne pouvons pas nous contenter de suivre l'agenda des institutions européennes. Nous avons le nôtre. Il s'agit de marquer notre indépendance, de permettre que les organisations syndicales soient réellement actives sur leurs propres propositions.

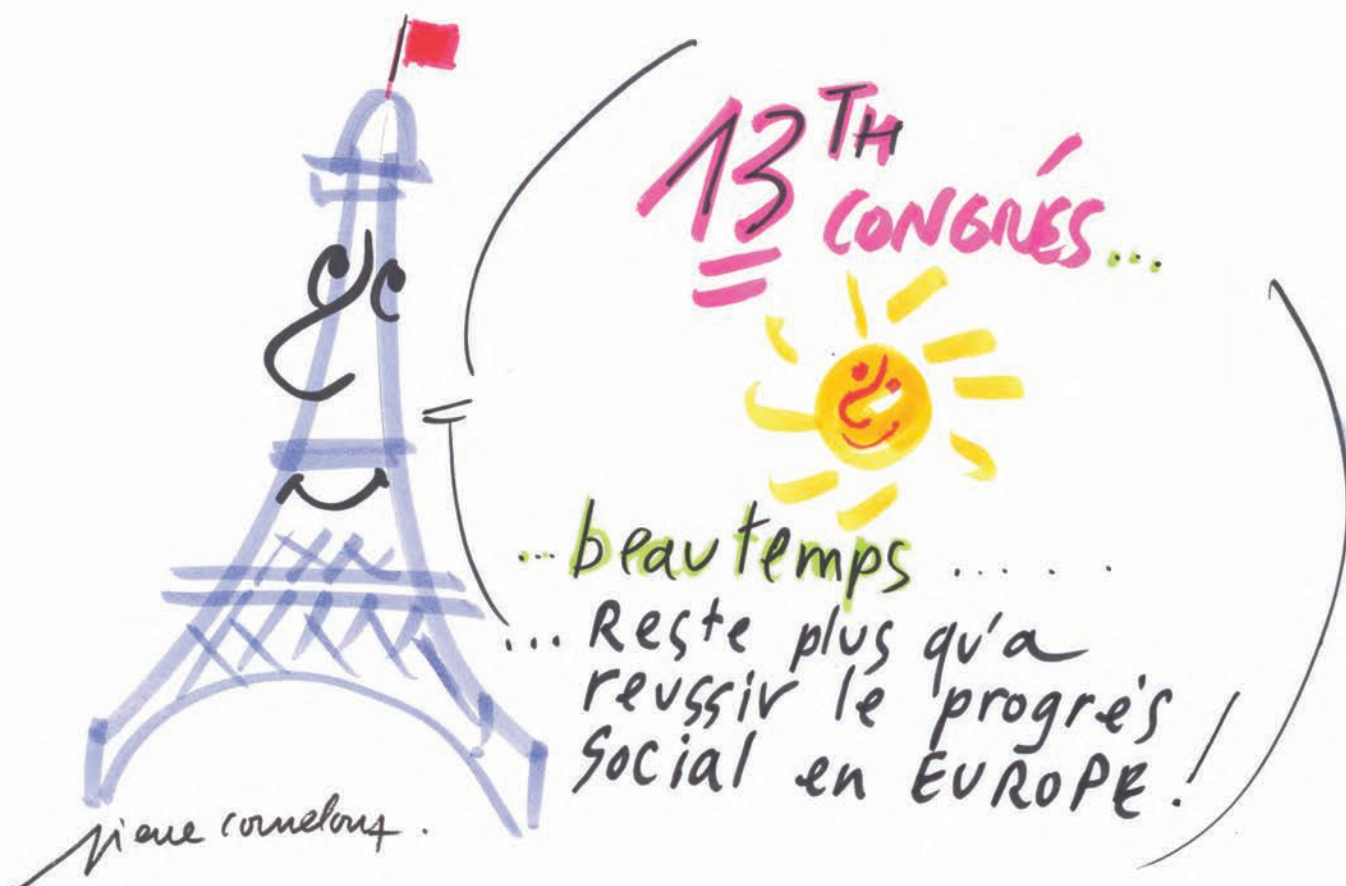
Autre aspect, je crois : nous devons être plus inclusifs, vis-à-vis des précaires, de ceux qui ont besoin de protection, des jeunes, des femmes, des migrants et des réfugiés. C'est un sujet important qui concerne aussi notre capacité à être réellement représentatifs des travailleurs et une question de démocratie. Tout cela suppose de renforcer la coordination et les liens syndicaux européen et nationaux, pour mieux aider certains de nos membres confrontés à la remise en cause des droits syndicaux ou du droit de

grève, etc. J'ai confiance dans la nouvelle équipe, jeune, active, enthousiaste, pleine d'espoir dans notre capacité de changement et notre capacité à atteindre nos objectifs.

Quelles sont les prochaines campagnes que vous avez décidées?

La situation des réfugiés relève d'une incroyable urgence et appelle les organisations syndicales à être actives (comme notre motion d'urgence l'a souligné); à agir auprès d'eux, notamment pour leur intégration au marché du travail. Il n'est pas inutile, en même temps, de rappeler ce que les travailleurs migrants apportent aux économies en Europe; pour faire face aux besoins démographiques et du fait qu'ils paient davantage, en termes de contributions sociales, que ce qu'ils perçoivent. La situation en Turquie relève également de l'urgence. Enfin, dans plusieurs pays (comme au Royaume-Uni), le droit de grève est directement mis en cause. Nous sommes donc appelés à nous mobiliser pour le défendre.

(Entretien réalisé par IA)



Les priorités de la CES pour une Europe meilleure sont :

Une économie forte au service des citoyens avec :

- des investissements pour assurer le plein emploi et des emplois de qualité pour tous ;
- la fin des politiques d'austérité ;
- de meilleurs salaires pour stimuler la demande intérieure et la relance – les travailleurs européens ont besoin d'une augmentation salariale afin de réduire les inégalités et de lutter contre la pauvreté ; la priorité des droits sociaux fondamentaux sur les libertés économiques ;
- des politiques pour des emplois verts, un avenir durable, des services publics forts, une fiscalité juste, la fin de la spéculation financière et une gouvernance européenne révisée.

Des syndicats plus forts pour la défense des valeurs démocratiques et de la démocratie au travail, y compris :

- le renforcement et le respect du dialogue social et de la négociation collective partout en Europe ;
- davantage de démocratie économique et sociale, y compris sur les lieux de travail, la liberté d'association et le droit de grève ;
- l'implication de la CES dans l'élaboration des stratégies européennes en matière d'emploi, de politique économique et de politique sociale.

Un socle de normes sociales ambitieuses avec pour priorités :

- la mise en place d'un cadre pour les droits du travail et les droits sociaux ayant le progrès social pour objectif ;
- la fin du dumping social et de la déréglementation ;
- un traitement juste et égal pour tous les travailleurs, sans discrimination.

Spécial Congrès de la CES

Le syndicalisme européen porte des alternatives

Entretien avec Frédéric Imbrecht, en charge des questions européennes à la direction de la CGT.

Le congrès de la Confédération européenne des syndicats (CES) a été l'occasion de débats stratégiques importants. Qu'en est-il ?

Ce congrès a témoigné de l'évolution des débats à la CES. Déjà, il y a quatre ans, à Athènes, s'est exprimée l'opposition aux politiques menées partout en Europe. Les pays du Sud étaient alors les plus touchés ; aujourd'hui, ces politiques se généralisent et touchent aussi le Nord. Ces quatre années de réflexion ont confirmé que nous ne pouvons en rester au stade de la dénonciation, mais qu'il nous faut porter des propositions alternatives pour le monde du travail. Ainsi du contrat social, lequel doit être intégré dans les traités, pour faire primer les priorités sociales sur les libertés économiques. D'autant que le dialogue social, qui a pu porter ses fruits durant plusieurs années, ne produit plus depuis le début de la crise de normes sociales progressistes, qu'il s'agisse des salaires ou des conditions de travail... La CES l'a réaffirmé : elle s'oppose à toute modification des traités qui n'intègre pas la charte des droits fondamentaux. Ainsi également d'un véritable plan d'investissement pour relancer la croissance et l'emploi. Le congrès a confirmé ces orientations nouvelles.

Le congrès et les résolutions adoptées ont aussi affirmé la volonté d'une évolution du rôle de la CES. Il s'agit d'être moins lobbyistes et plus tournés vers les travailleurs, de mieux coordonner les luttes revendicatives, face aux politiques d'austérité coordonnées par les gouvernements et les patronats. La conviction de tous, ou presque, c'est que le cadre national ne suffit plus pour contrer ces politiques. Nous envisageons aussi une meilleure coordination au sein de la zone euro spécifiquement. Nous voyons bien, par exemple, que pour sortir des mémorandums imposés, la Grèce a probablement souffert d'un déficit de mobilisation

nationale, mais aussi d'un manque de solidarité concrète et coordonnée du syndicalisme européen, et singulièrement de la zone euro.

La question d'une meilleure visibilité du syndicalisme européen s'est aussi posée...

Pour les militants et les salariés, la CES semble loin. Le congrès a décidé de rendre plus visible l'utilité d'une confédération syndicale européenne. Nous avons besoin d'investir cet échelon où se dessinent des normes sociales de plus en plus régressives. La CES est capable de jouer ce rôle. Cela passe par une meilleure implication des organisations nationales, par branches et dans les territoires à l'échelle européenne, aussi. Des décisions ont également été prises concernant le dumping social : à travail égal, sur un même lieu, nous revendiquons les mêmes droits. On a besoin sur toutes ces questions d'une CES qui impulse des initiatives concrètes.

Quel rôle pour le syndicalisme français, pour la CGT, dans ce cadre ?

La CGT a la responsabilité de montrer ce que porte, propose, produit la CES, et ce sur les lieux de travail, de donner à voir les luttes et mobilisations en Europe. Mais il est devenu nécessaire aussi de construire des projets revendicatifs, à partir d'un même groupe industriel ou d'une même filière, portés unitairement par des organisations professionnelles et territoriales concernées dans différents pays. Partir de l'entreprise et des salariés pour porter des projets européens, c'est aussi à ce nouvel exercice qu'il va falloir s'attacher. Des exemples probants existent déjà, ou sont en cours, dans lesquels la CGT est pleinement impliquée. Il faut les faire mieux connaître et passer à une autre échelle pour un rapport concret entre les salariés

et le syndicalisme, y compris dans sa dimension européenne et mondiale.

En outre, ce congrès a montré aussi qu'il y a des sujets qui peuvent mobiliser dans l'unité en France : les salaires, l'investissement pour des emplois de qualité, la baisse du temps de travail... Nous devons porter dans le débat national ce que nous réussissons de ce point de vue et unitairement au niveau européen. Cela n'empêche pas l'expression des divergences. Mais, encore une fois, le syndicalisme est face à un double défi : à la fois changer le quotidien, et en même temps défendre des alternatives pour une réelle transformation sociale.

(Entretien réalisé par IA)

Programme d'action ⁽³⁾ « Pour une société juste » adopté par le 13^e Congrès de la CES pour les quatre années à venir (2015-2019)

Il s'articule autour de trois piliers :

1. une économie forte au service des citoyens ;
2. des syndicats plus forts pour la défense des valeurs démocratiques et de la démocratie au travail ;
3. un socle de normes sociales ambitieuses.

La priorité est de renouer avec la croissance économique et de sortir de la crise parce que sans cela, on ne peut pas créer des emplois, lutter contre chômage, défendre le modèle social européen, restaurer la protection sociale ou les droits sociaux. Pour atteindre cet objectif, la CES a fait des propositions concrètes qui sont contenues dans son programme de travail et qui sont articulées autour de deux piliers : l'investissement et la demande intérieure.

Il est nécessaire de :

- convaincre que pour changer le cours de l'économie européenne, il faut relancer l'investissement et la demande intérieure. « Le plan Juncker est un premier pas, mais insuffisant » ;
- peser sur la gouvernance économique européenne et mettre en place une « coordination renforcée, y compris parmi les syndicats » dans la zone euro. La défense du droit de grève, remis en cause en Grande-Bretagne par le législateur et en Espagne par les juges, est également au cœur des préoccupations ;
- augmenter les salaires, salaire minimum et relancer le dialogue social. Les salaires doivent être augmentés, conformément aux gains de productivité qui sont réalisés, pour soutenir la demande intérieure européenne. Cela suppose que la négociation collective reprenne toute sa place car ces négociations, menées « *au niveau approprié entre partenaires sociaux sont la meilleure façon d'assurer des salaires corrects et de bonnes conditions de travail* ». Établir ces mécanismes lorsqu'ils n'existent pas, mais aussi récupérer les droits perdus au gré des réformes successives. Restaurer le dialogue social aux niveaux national et européen et le modèle social européen.

Démocratie au travail relative aux droits sur la représentation du personnel au travail.

La lutte contre le dumping social et le socle de normes sociales ambitieuses (le protocole qui donne la priorité aux droits sociaux sur les droits économiques) et l'égalité de traitement figurent également en bonne place dans le programme de travail.

Pour conclure la CES doit renforcer sa coordination et sa solidarité interne, à avoir une approche commune et également simplifier ses messages, les rendre plus forts afin de les rendre plus visible et plus compréhensible par les citoyens qu'elle représente.

(3) Résumé du programme d'action CES (sources : <https://www.etuc.org/fr>)

CES - Manifeste de Paris octobre 2015

Solidarité syndicale européenne pour de bons emplois, les droits des travailleurs, une société juste ⁽⁴⁾

La CES représente les travailleurs, leurs familles et leurs communautés, partout en Europe. Sa raison d'être est d'agir pour de meilleures conditions de vie et de travail pour tous. La CES milite pour une Europe meilleure fondée sur la solidarité et l'égalité, la justice et la cohésion sociales, la paix et la démocratie, en luttant pour une croissance durable, le plein emploi, des emplois de qualité, des salaires justes, de bons services publics, l'éducation et la formation, la justice fiscale, la bonne gouvernance et le respect des droits fondamentaux.

Suite à l'échec des réformes structurelles et des politiques économiques adoptées dans le Pacte budgétaire de l'UE – auquel la CES s'est opposée, l'Europe connaît une période de stagnation prolongée et de bouleversements économiques et sociaux avec une déréglementation du marché du travail et le non-respect du dialogue social ainsi que la consultation de la négociation collective, avec un chômage élevé et une augmentation du travail précaire – en particulier chez les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les migrants.

Ces politiques d'inégalités sociales ont creusé les divergences entre les personnes, les détournant des valeurs démocratiques essentielles et du projet européen en encourageant le soutien à de dangereuses idéologies extrémistes.

La CES plaide pour une approche différente et pour des politiques qui respectent et promeuvent nos valeurs et objectifs dans l'ensemble de l'Europe et partout dans le monde. Cela exige une reconnaissance plus affirmée du droit de la Confédération européenne des syndicats à participer aux prises de décision au niveau européen.

A. Une économie forte au service des citoyens. Des investissements pour assurer le plein emploi et des emplois de qualité pour tous ainsi que de meilleurs salaires pour stimuler la relance économique. Un programme d'investissement annuel de 2 % du PIB sur les dix prochaines années pour créer des emplois de qualité et développer des systèmes énergétiques durables. Des investissements publics dans les infrastructures, la recherche, l'éducation et les services, et les services sociaux en particulier.

Les syndicats, tant au niveau européen que national, doivent être consultés à propos des projets sélectionnés pour un financement au titre du nouveau plan d'investissement de 315 milliards d'euros de la Commission européenne. Les critères de sélection doivent donner priorité à la création d'emplois et inclure des objectifs sociaux.

Mettre fin à la spéculation financière et à des politiques d'austérité. La CES soutient l'introduction d'une taxe générale sur les transactions financières (TTF) à l'échelle européenne. Elle insiste vivement pour que les États membres ne cèdent pas aux pressions de l'industrie financière visant à diluer la TTF. L'UE doit convenir d'une assiette commune consolidée obligatoire pour l'impôt sur les sociétés avec l'introduction d'un taux minimum éventuel de 25 %. Les droits sociaux fondamentaux doivent avoir priorité sur les libertés économiques.

Des politiques pour des emplois verts, un avenir durable, des services publics forts et une nouvelle gouvernance européenne.

B. Des syndicats plus forts pour la défense des valeurs démocratiques et de la démocratie au travail.

Le dialogue social et la négociation collective doivent être respectés et renforcés partout en Europe. Une plus grande démocratie sur les lieux de travail implique le droit à l'information complète et à la consultation dans des domaines tels que les restructurations et l'anticipation du changement, conformément aux pratiques nationales, ainsi que la représentation des travailleurs dans les conseils d'administration des différentes formes de sociétés européennes. La CES demande une directive établissant une architecture nouvelle et intégrée pour l'implication des travailleurs.

La CES demande le renforcement des systèmes de négociation collective et des accords contraignants à tous niveaux et couvrant tous les travailleurs, tant du secteur public que privé, afin de promouvoir emploi de qualité, salaires décents, augmentations salariales et progrès social. Nous plaçons pour le respect de tous les accords conclus dans le cadre du dialogue social à tous les niveaux.

La CES s'oppose à toute attaque contre la remise en question des droits fondamentaux telle que la liberté d'association et le droit de grève.

La CES doit être impliquée dans l'élaboration des stratégies européennes en matière d'emploi, de politique économique et de politique sociale.

C. Un socle de normes sociales ambitieuses. La mise en place d'un cadre pour les droits du travail et les droits

(4) Résumé - voir le document en français (<https://www.etuc.org/fr>) dans la rubrique : Textes officiels ou sur le site cgt.fr (13^e Congrès de la CES).

sociaux ayant le progrès social pour objectif.

Mettre fin au dumping social et à la déréglementation en adoptant un protocole de progrès social européen, à joindre aux traités de l'UE, pour réaffirmer, comme l'exige la Charte des droits fondamentaux de l'UE, que les droits fondamentaux prévalent sur les libertés économiques et doivent être respectés. La directive sur le détachement des travailleurs doit être révisée pour garantir le principe de l'égalité de traitement. L'UE doit adopter et ratifier l'accord d'accèsion à la Convention européenne des droits de l'homme.

La lutte contre toutes les formes de discrimination, qu'elles soient fondées sur le genre, l'origine ethnique, les convictions, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le handicap, l'âge, l'appartenance à un syndicat ou toute autre raison, est une priorité de la CES.

La CES exige une politique d'asile adéquate, menée conjointement par l'UE et les États membres, qui renforce la solidarité et la coopération liées aux actions d'accueil afin d'éviter les morts en mer et aux frontières terrestres et de lutter contre le trafic et le traitement inhumain de réfugiés. Une remise en question de l'accord de Schengen

serait un revers pour la construction de l'Europe et ne résoudrait pas les problèmes de l'immigration clandestine. La CES réclame l'adoption d'une réponse européenne équilibrée et juste basée sur la solidarité et la protection des droits des travailleurs ainsi que des voies d'intégration et d'inclusion des migrants au marché du travail et dans la société en Europe.

Pour réaliser ces objectifs, la CES jouera pleinement son rôle pour porter la voix des travailleurs, engager le dialogue avec les employeurs et les responsables politiques de l'UE et coordonner les politiques et activités syndicales.

Pour en savoir plus : voir lien vers le site CES <https://www.etuc.org/fr/documents/manifeste-de-paris>



Document sur le rôle de la CES au cours du prochain mandat 2015-2019 ⁽⁵⁾

Le vendredi 2 octobre 2015, le nouveau Secrétaire général, Luca Visentini, a introduit le débat sur le rôle de la CES et le document de base pour un plan d'action pour le mandat 2015-2019. Il a souligné qu'en aucun cas un rôle fort des partenaires sociaux dans la gouvernance économique ne devrait affaiblir le rôle autonome et institutionnel du dialogue social. Il fait part de la volonté de la CES de négocier un agenda syndical autonome de priorités et d'actions, indépendant de l'agenda institutionnel, contre l'austérité, pour gagner une Europe juste et sociale pour tous.

Le document du 8 septembre 2015 soumis au vote du Congrès intitulé « Document sur le rôle de la CES au cours du prochain mandat 2015-2019 » souligne les quelques enjeux tels qu'ils se sont présentés au cours du mandat écoulé :

- influencer les politiques nationales et celles de l'UE ;
- renforcer le dialogue social, la participation des travailleurs, les préserver de l'austérité et des interventions néo-libérales ;
- déterminer des actions et des priorités internes.

Et tels qu'ils se présentent pour le mandat 2015-2019 :

- améliorer le rôle et les résultats de la CES ;
- renouveler le mouvement syndical européen ;

- avoir une attitude plus offensive, obtenir des résultats concrets pour les travailleurs.

Le manifeste du Congrès de Paris et le Programme d'action adoptés par le Congrès détermineront les priorités et les engagements de la CES. Cependant, ces priorités mettent au défi le mode de fonctionnement de la CES et nécessitent quelques changements.

Pour relever ces défis, nous avons besoin d'une CES renouvelée et plus forte, qui puisse fournir une valeur ajoutée à toutes ses organisations membres, en s'appuyant sur un engagement mutuel renforcé entre la CES et ses affiliés et passer par l'unité, la coopération, la coordination et la solidarité accrues. Il faut des compromis plus progressistes que tenant du plus petit dénominateur commun. Il faudrait discuter d'une coopération spécifique renforcée entre les syndicats des pays qui partagent les mêmes problèmes, sans porter atteinte aux intérêts et traditions des syndicats ni à l'unité de la CES. Des formes de coopération renforcées devraient voir le jour dans la zone euro et entre régions d'Europe, dans les domaines qui ont un impact sur le marché du travail (gouvernance économique, politique monétaire).

Au contraire de l'absence d'engagement politique, il faut renforcer l'influence de la CES en cherchant les alliances larges avec des acteurs qui peuvent partager la politique de la CES et mettre celle-ci en mesure d'aider à poser les fondements d'un nouveau consensus politique qui fera progresser les intérêts des travailleurs.

La solidarité et les échanges sont d'une importance fondamentale en particulier avec les pays les plus touchés par les interventions de la Troïka au plan des salaires, de la protection sociale et des conditions de travail.

De même sur les jeunes, les emplois précaires et atypiques, l'égalité. De nouvelles priorités émergent, telles que le travail dans l'économie numérique, l'énergie, l'industrie et la coordination fiscale afin de contrecarrer le dumping et l'évasion sociale et fiscale.

La CES devrait étendre ses campagnes afin de toucher non seulement les syndiqués mais aussi d'influencer les travailleurs, la croissance et l'augmentation de la densité syndicale doivent devenir des priorités politiques afin que le mouvement syndical devienne plus attrayant pour tous les travailleurs, en utilisant les ressources offertes par la communication numérique. Les manifestations ont un rôle mobilisateur et donne une visibilité, en respectant la culture identitaire syndicale, à condition d'être ciblées et enracinées dans les luttes.

Enfin la CES devra revoir le fonctionnement de ses organes statutaires afin de les rendre plus efficaces, le Comité exécutif devrait être un organe stratégique, la représentation géographique améliorée quant aux droits de vote et procédures, et les moyens et réseaux pleinement exploités notamment avec l'Institut syndical européen.

(5) Résumé du programme d'action CES (sources : <https://www.etuc.org/fr>)

Intervention de Simon Gévaudan (CGT) au 13^e Congrès de la CES

Chers collègues,

De plus en plus de travailleurs n'ont pas suffisamment d'heures de travail alors que d'autres souffrent d'en avoir trop, avec des heures supplémentaires, souvent imposées par leurs employeurs.

Comme le dit l'article 46 du programme d'action, « il faut lancer le débat sur le volume et le partage du travail disponible ».

Engageons donc le débat, ne tardons plus mes chers collègues.

Oui, un aménagement du temps de travail tout au long de la vie et sa réduction pour favoriser le plein emploi, **c'est possible ! Et nous vous demandons, délégués (es) à ce Congrès de le réaffirmer plus clairement, en particulier en amendant l'article 31 du Manifeste de Paris**

Les compétences, la formation, le savoir et les savoirs-faire conjugués aux progrès technologiques et aux développements du numérique doivent nous conduire nécessairement, nous représentants des salariés, à amplifier nos efforts et notre action **pour le progrès social, dont la réduction du temps de travail est un outil majeurs qui va dans le sens de l'histoire.**

Oui, c'est possible et son financement également !

Un programme d'investissement de 2 % du PIB pour les dix prochaines années peut et doit créer des emplois de qualité **mais une meilleure répartition des richesses créées l'est tout autant ! Comme il est urgent d'augmenter les salaires partout en Europe.**

Une fiscalité juste et progressive est nécessaire.

Une imposition beaucoup plus élevée doit également voir le jour pour les plus hauts revenus, les grandes fortunes...qui se portent toujours aussi bien voir toujours mieux !

Oui chers collègues, **la CES doit être à l'avant garde pour porter ces revendications qui vont dans le sens de l'histoire.**

L'argent existe, il est partout, il déborde des poches de ceux qui en ont déjà trop, quand dans le même temps, ceux qui travaillent pour produire cette richesse souffrent bien souvent dans leurs emplois, ou souffrent d'en être privés.

Je pense à tous mes jeunes camarades, au chômage ici en France au moins jusqu'à 30

ans, à mes voisins Espagnols ou Irlandais qui subissent le même sort et tous les autres qui connaissent eux aussi le chômage de masse, aux quatre coins de l'Europe !

Pour eux, la CES, les syndicats dans leurs pays respectifs doivent être les acteurs majeurs dans la conquête de la justice sociale, nous sommes attendus !

Les inégalités explosent, personne ne peut le nier à présent, la CES doit donc être au rendez vous du progrès social, en exigeant au plus vite du travail pour tous, car partagé, financé par une répartition des richesses plus juste.

Afficher notre recherche permanente de justice sociale, pour une Europe ambitieuse, qui offre des perspectives pour tous ses citoyens en général, pour sa jeunesse, en particulier !

Oui c'est possible, soyons à la hauteur et au rendez-vous de l'histoire mes chers collègues, engageons ces débats dès aujourd'hui, c'est urgent et indispensable !

Je vous remercie.

Intervention de Nadia Salhi (CGT) : Résolution d'urgence de la CES sur l'ACS (TISA)

L'Accord sur le Commerce des Services, dans la lignée des traités de libre-échange CETA et TTIP, est une offensive contre les biens communs humains en vue de déréguler le plus possible et d'abaisser les normes sociales et environnementales.

Dans cet accord, deux points nous alertent particulièrement :

1. L'ACS fait exploser les services publics. Dans une dimension inédite, l'ACS

accélère la libéralisation et la privatisation des services publics sans possibilité pour les États et collectivités territoriales de revenir à une appropriation publique.

Il substitue l'intérêt privé exclusif à l'intérêt général des services publics, permettant la cohésion sociale, la réduction des inégalités, le développement industriel et la transition écologique. A la recherche de nouveaux débouchés, les multinationales

cherchent à accaparer des secteurs indispensables à la vie quotidienne, qu'ils s'agissent des transports, de l'énergie, de l'eau, de la santé, de la protection sociale, et de l'éducation.

En Europe, nous avons un exemple des effets dévastateurs de la libéralisation et privatisation des services publics. Il s'agit de la Grèce. Tels des rapaces, les multinationales se partagent le gâteau des privatisations et confisquent ainsi les

richesses et l'espoir d'un avenir meilleur pour le peuple grec.

L'ACS, est une attaque frontale que subit la Grèce et c'est aussi une attaque sournoise, négocié à huit clos, avec des conséquences pour tous les peuples en Europe et dans le monde.

Ne laissons pas faire la Commission Européenne et nos gouvernements respectifs qui sont peu sincères lorsqu'ils nous promettent un socle minimum de droits sociaux alors que dans le même temps, ils bradent nos services publics.

2. Le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États est un instrument qui existe depuis 1994 et qui est présent dans l'ACS, comme dans de nombreux traités de libre-échange. Il a pour objectif d'accorder plus de pouvoir aux multinationales face aux États. L'ISDS permet à une multinationale d'attaquer un État devant une instance arbitrale internationale.

À ce jour, nous savons que cette instance arbitrale serait une instance juridique mais nous n'avons aucune idée s'il s'agirait d'une instance arbitrale privée ou publique.

Ce qui est sûr, c'est que cet instrument est une boîte de Pandore permettant aux intérêts privés de contester toutes politiques publiques d'intérêt général, qu'ils trouveraient contraignantes. Cet instrument est un déni de la démocratie politique, un déni de la souveraineté des peuples à décider des orientations politiques pour leur pays ou pour l'Europe. Pour cette raison, nous devons peser ensemble de tout notre poids pour que l'introduction d'un mécanisme de règlement des différends investisseurs et États, dans l'Accord sur le Commerce des Services, soit rejetée.

Intervention de David GOBE (CGT) au nom de la Fédération européenne des travailleurs des transports



Chers collègues, chers camarades,

Je voudrais au préalable vous faire part de mon ressenti sur ce congrès. Je pense que nous avons passé trop de temps à écouter les responsables politiques que les délégués qui, eux, n'ont malheureusement que deux minutes pour s'exprimer. Ce temps perdu à écouter des promesses que ne seront pas tenues par les mêmes qui votent des textes législatifs régressifs pour les travailleurs.

Ce temps aurait pu être utile à ce congrès pour débattre plus longuement, avoir une

réelle interactivité pour construire des propositions communes ou, par exemple, insérer l'excellent débat sur le dumping dans les transports dans un horaire plus convenable.

Je remercie les participants au débat de mercredi soir et je vous invite à signer la pétition pour l'initiative citoyenne « Fair Transport Europe » pour obtenir le million de signatures et ouvrir le débat au parlement. Car le transport nous concerne tous, il est transverse à toutes les économies, et c'est parce que le transport n'est pas rémunéré à sa juste valeur qu'il conditionne les délocalisations et la concurrence.

Hier, une députée nous disait qu'il ne faut pas dire dumping mais distorsion de concurrence. Nous sommes en désaccord avec ce terme ! Le dumping est social, salarial et fiscal d'abord.

L'objectif de l'idéologie ordo-libérale, c'est la concurrence !

Le moyen d'y parvenir c'est le dumping et cela passe par la dérégulation, la libéralisation et les privatisations que vivent des millions de travailleurs. Ce dogme organise la compétition entre les travailleurs eux-mêmes mais aussi avec les privés d'emplois. Cette compétition est responsable en grande partie de la montée des extrêmes,

les discriminations, le rejet de l'autre, les guerres...

Ce dumping s'accroît avec les traités de libre échange qui doivent être combattus avec force car ils sont néfastes pour les travailleurs. Il nous faut prendre une position claire et exiger des préalables comme la ratification des conventions fondamentales de l'OIT avec les pays tiers... sinon se sera le dumping car il y aura toujours un travailleur moins cher.

Notre objectif c'est une société plus juste.

Et cela passe par la coopération et non la concurrence. Des droits humains qui soient au dessus du droit économique et respect des droits fondamentaux. Cela doit nous permettre de construire des services publics pour réguler, répartir les richesses, contrôler les employeurs et veiller au respect des conventions collectives.

C'est ensemble, dans le respect, le débat, la confrontation des idées que nous trouverons les solutions.

Contestons le modèle dominant ! Proposons des alternatives, agissons, unis pour l'intérêt de tous les travailleurs !

Ce qu'il faut retenir de l'intervention de Philippe Martinez au débat : Le syndicalisme, c'est d'abord sa relation aux salariés.



On pourrait d'abord se mettre d'accord dans notre langage syndical pour dire que le travail n'est pas un coût. Le travail est un investissement. Augmenter les salaires, c'est un investissement. Si on part du principe patronal où le salaire est un coût, forcément, celui qui gagne plus que d'autres doit être éliminé ou en tout cas son salaire doit être baissé. Le dumping social s'appuie d'abord sur cette question-là. Donc, on pourrait avoir un langage commun entre nous, le salaire n'est pas un coût.

Le dumping social change d'expression. Dans la même entreprise il y aura des salariés qui auront un traitement différent. Par exemple, les jeunes sont souvent les premiers visés pour avoir à qualification égale des salaires inférieurs. C'est la question du double statut dans les entreprises. C'est aussi valable pour les femmes, notamment celles qui sont précaires.

A partir de ce constat, on doit affirmer haut et fort qu'il ne doit pas avoir de dérogations dans le droit collectif. Les patrons considèrent de plus en plus que les garanties collectives

ne devraient pas exister et que chaque entreprise devrait avoir sa propre loi. On voit bien quelles dérives il pourrait avoir avec ce type de positionnement. Il y a une nécessité à réaffirmer que les garanties collectives sont un socle minimum pour tous les salariés. A partir de ce socle commun on peut construire pour améliorer. Travailler sur une directive européenne qui renforcerait le droit, cela fait partie de ce socle commun.

Il faut réaffirmer la nécessité de la présence syndicale partout. Nous pouvons apporter nos témoignages des entreprises où il y a la présence syndicale. Là où il n'y en a pas, c'est pire. Réaffirmer partout la nécessité de s'organiser et de la liberté syndicale, c'est essentiel. Puis, il y a nos IRP qui doivent avoir plus de droits. Par exemple, pourvoir évoquer dans les comités d'entreprise européens et dans les comités d'entreprises la question des travailleurs détachés, car on a peu d'information sur leur présence dans les entreprises. Faire vivre cette idée de communauté de travail au sein d'une même entreprise, au sein d'un même groupe, où l'on peut discuter des salariés qui sont là

depuis longtemps, mais aussi des salariés qui viennent d'arriver et pour un certain temps seulement, c'est une nécessité absolue.

Nous avons besoin ensemble de donner confiance aux salariés. Et chaque victoire que nous obtenons, nous devons la partager avec les salariés des autres pays européens. De ce point de vue, quelle coopération avons-nous avec d'autres organisations syndicales européennes ? Évidemment, la CES a un rôle essentiel de coordination, mais elle doit aussi favoriser ce lien entre différentes organisations syndicales à partir de cas concrets pour faire mesurer les succès que nous pouvons avoir.

En résumé, il faut utiliser le langage syndical sans tomber dans les pièges du langage servi par le patronat. S'appuyer sur l'organisation syndicale, la présence syndicale et les institutions représentatives. Travailler sur cette idée de socle social commun qui ne doit pas être dérogeable. Et enfin partager nos succès et en faire bénéficier tous les salariés.

Rencontres bilatérales de Philippe Martinez en marge du Congrès de la CES

29 septembre au 2 octobre 2015, Paris- Résumé des échanges marquants lors des entretiens -

Bulgarie : CITUB

1^{er} octobre - rencontre avec Plamen Dimitrov, président, Konstantin Pachev (département international) et deux secrétaires généraux des fédérations de la CITUB : échange sur la situation des migrants en Europe et en France, particulièrement sur les travailleurs bulgares.

Les deux organisations ont ensuite évoqué des possibilités de coopération, notamment en matière de recours pour les CE, les mutuelles de santé et les mutuelles de crédit. La possibilité d'une coopération autour des questions migratoires a été mise en perspective : sur l'exemple allemand, mettre en place des centres d'information pour les travailleurs migrants bulgares.

CSA/TUCA

30 septembre - rencontre avec Víctor Báez Mosqueira, secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques CSA/TUCA ⁽⁷⁾.

Víctor Báez a fait savoir qu'il comptait rédiger une contribution aux travaux de la CSI dans lequel il envisageait d'exposer des pistes d'orientation syndicale en termes de « contre-offensive » qui se baserait sur la notion du « développement soutenable » en opposition à l'idée de l'« entreprise durable » mise en avant par le capital. Selon lui il est nécessaire que le mouvement syndical mondial renoue avec ses notions historiques, comme la solidarité et que la lutte pour la démocratie s'inscrirait pleinement dans une stratégie syndicale pour le XXI^e siècle. Cette proposition pourrait être introduite au congrès de la CSA à la mi-avril 2016. Nous partageons cet approche, en soulignant que pour nous la notion de « développement humain durable » était centrale et que nous serions disponible pour échanger autour d'un texte de propositions.

Il a été convenu que nous organiserons, à Montreuil, le 27 janvier 2016 une conférence dans laquelle Víctor Báez présentera la Plateforme de développement des Amériques « PLADA » ⁽⁸⁾. Ceci serait l'occasion de démontrer la diversité des situations au sein des Amériques et d'entamer une démarche de coopération plurilatérale des organisations affiliées à la CSI autour des thèmes que Víctor Báez exposait.

Danemark : LO-DK

30 septembre - rencontre avec Lizette Risgaard (désignée présidente de LO) et Stephan Johannes Agger, chef du département international.

Philippe Martinez a souligné l'importance qu'il attache à l'échange avec les syndicats scandinaves, puisque leur bataille contre le dumping social, et notamment le cas récent de Ryanair, offrait des enseignements importants pour les autres organisations en Europe.

Lisette Risgaard a expliqué la démarche danoise (voire nordique) du travail avec les firmes multinationales. En l'absence de système d'extension des accords collectifs, il s'agissait de « forcer » à travers l'action collective (grèves de solidarité qui visent à bloquer le site entier) les entreprises à appliquer les normes sociales locales. L'exemple de Ryanair a démontré que cette stratégie était payante. Elle a ajouté que dans l'actualité de la crise migratoire, les employeurs tentent de baisser les salaires sous prétexte d'offrir un emploi aux migrants et réfugiés. Les syndicats sont fermement opposés, n'admettant pas des salaires inférieurs au SMIC excepté pour les contrats d'apprentissage.

Les échanges ont ensuite porté sur le rôle de la CES et les attentes de LO et de la CGT vis-à-vis de la nouvelle direction.

Il a été convenu qu'après les congrès respectifs (LO et CGT), des échanges plus étroits

seront organisés entre les deux organisations pour renforcer la compréhension mutuelle, notamment vis-à-vis de l'Union européenne.

Pologne : OPZZ

29 septembre - rencontre avec Jan Guz, Président de l'OPZZ (Pologne) et Piotr Ostrowski, Chef du département international.

Jan Guz a fait état de la situation politique en Pologne avec un gouvernement de droite qui mène des politiques anti-syndicales, le dialogue social n'existe pas au niveau de l'entreprise, tandis que dans l'opinion publique le syndicalisme est encore perçu positivement. Les syndicats espèrent un changement à la suite des élections législatives du 25 octobre 2015.

Durant cette rencontre, OPZZ a souhaité poursuivre l'échange de bonnes pratiques et d'expériences en matière de suivi et de conseil aux travailleurs détachés et aux migrants d'origine polonaise en France. L'OPZZ a expliqué sa démarche, déjà expérimentée en Grande Bretagne et la Suisse et a proposé d'explorer ensemble des pistes de coopération sur ce même modèle, à savoir, envoyer un représentant polonais de l'OPZZ dans un pays hôte qui aura pour mission de contacter et conseiller les migrants, notamment de leur proposer de s'affilier au syndicat français. Jan Guz a souligné le succès du suivi des travailleurs polonais sur les chantiers navals à Saint Nazaire.

Philippe Martinez a souligné le besoin de coopérer, et notamment dans le domaine du détachement des travailleurs. Il a invité Jan Guz à venir en France, ce qui pourrait être l'occasion d'approfondir les échanges sur ce sujet.

(7) Trade Union Confederation of the Americas (TUCA). Création en 2008 et affiliation à la CSI.

(8) Development Platform for the Americas (PLADA).

Composition de la nouvelle direction de la CES (octobre 2015 – mai 2019)

Président	Rudy De LEEUW (Belgique)
Secrétaire général	Luca VISENTINI (Italie)
Secrétaire général adjoint	Veronica NILSSON (Suède)
	Peter SCHERRER (Allemagne)
Secrétaire confédéraux	Liina CARR (Estonie)
	Esther LYNCH (Irlande)
	Montserrat Mir ROCA (Espagne)
	Thiébaud WEBER (France)
Vice-Président honoraire	Ignacio TOXO (Espagne)

Suite à la décision du congrès d'impliquer « d'avantage l'engagement de la part des affiliés » par la préparation des résolutions et des positions au sein des comités permanents de la CES, la CGT a décidé d'être représentée et de s'investir activement dans les 19 comités permanents de la CES.

1. Comité Femmes	11. Comité cohésion économique et sociale et politiques régionales
2. Comité Jeunes	12. Comité éducation et formation
3. Comité de coordination des CSIR	13. Comité développement durable, énergie et changement climatique
4. Comité du dialogue social	14. Comité protection sociale
5. Comité presse, communication et campagnes	15. Comité droit du travail et du marché intérieur
6. Comité économique	16. Comité mobilité, migration et inclusion
7. Comité emploi et marché du travail	17. Comité affaires internationales, commerce et développement international
8. Comité de coordination de la négociation collective et des salaires	18. Comité normalisation
9. Comité participation des travailleurs et politique d'entreprise	19. Comité exécutif FERPA
10. Comité santé et sécurité	



Discours de Luca Visentini, Secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats

Le Manifeste de la CES - 29 septembre - 2 octobre 2015, Paris [le texte prononcé fait foi]

Délégués, collègues, chers amis,

Laissez-moi tout d'abord vous remercier sincèrement du soutien dont vous avez témoigné envers moi-même, le Président et le Secrétariat que vous avez élus pour les quatre prochaines années.

Vous pouvez aujourd'hui compter sur une solide nouvelle équipe et cela me réjouit vraiment.

Nous avons réussi à assurer une pleine égalité entre hommes et femmes ainsi qu'une représentation de toutes les zones géographiques d'Europe. Nous avons choisi des collègues pleins d'énergie et d'enthousiasme prêts à mener à bien la politique de la CES.

Vous pouvez être sûrs que nous travaillerons main dans la main, en étroite coordination avec notre personnel hautement qualifié et avec vous tous, nos affiliés.

Nous avons également un Programme d'action précis et solide pour l'avenir, y compris le document présentant le rôle de la CES, et, dans quelques minutes, nous adopterons aussi notre Manifeste.

C'est une excellente base et une plateforme pour aborder les défis très importants et difficiles qui se présentent à nous.

Et nous sommes confiants de pouvoir y répondre grâce à la force que nous donne notre unité et le soutien dont vous avez fait preuve lors des débats de ce Congrès.

La CES a la volonté et est prête et apte à se battre pour une Europe différente en faveur des travailleurs.

Comme nous le savons tous, ce ne sera certes pas facile.

Nous avons traversé l'une des pires périodes de l'histoire du syndicalisme européen.

Nous avons résisté à des attaques et à de vraies guerres, que ce soit au niveau de l'économie ou de la société. Et les travailleurs comme les syndicats en ont trop souvent été les victimes.

La mission pour ce nouveau mandat sera de continuer à résister mais aussi de tenter de modifier le contexte négatif dans lequel nous nous trouvons, de restaurer nos prérogatives et notre pouvoir et de générer des résultats concrets pour nos membres.

Notre première tâche est de surmonter la crise.

L'Europe est le seul continent au monde à devoir encore faire face à la récession, à la déflation ou, dans quelques pays seulement, à une très faible croissance sans création d'emplois.

Nous savons parfaitement bien que cela est dû à l'austérité, aux coupes budgétaires et à ce qu'on appelle l'idéologie néolibérale.

Et nous savons aussi qu'il ne peut y avoir d'emplois de qualité et de création d'emplois ni de niveaux élevés de bien-être et de protection sociale sans relance économique et sans rétablissement d'une croissance durable.

L'investissement est le premier pilier de cette croissance.

La CES a lancé son propre plan d'investissement mais nous nous devons aussi de répondre à la proposition de la Commission.

Nous devons négocier et nous assurer que des moyens publics suffisants soient mis à disposition et bénéficient aux pays et aux

secteurs qui en ont le plus besoin, à de saines politiques industrielles et à des services publics de qualité, à l'innovation et à la recherche, à l'éducation et à la formation, au soutien du capital humain et de la création d'emplois.

Pour cela, nous devons négocier au niveau européen mais nous devons également le faire au niveau national. Les pays doivent être autorisés à investir en assouplissant les mesures d'austérité et en contrôlant projets et dépenses.

En plus de l'investissement, nous avons besoin de demande intérieure.

La plupart des produits fabriqués en Europe sont achetés par les consommateurs européens. Par conséquent, sans augmentation du pouvoir d'achat des citoyens européens, nous serons toujours confrontés à la déflation et à la récession.

La seule manière de stimuler la demande intérieure est d'augmenter les salaires et les pensions, et la seule manière d'obtenir une augmentation des salaires est de renforcer les relations économiques et sociales et les structures de la négociation collective et de relever les salaires minimum.

La coordination salariale et la coordination des relations économiques et sociales doivent être respectées comme relevant de l'autonomie des syndicats afin de renforcer leur pouvoir et leur capacité à faire face à l'austérité et aux diktats des autorités publiques.

Si nous voulons vaincre la crise, lutter contre le chômage, restaurer le modèle social européen et obtenir de meilleures conditions de travail pour tous, nous devons donner priorité à ce qui représente le cœur de métier des syndicats, à savoir négocier, négocier et négocier.



Notre pouvoir de négociation est essentiel pour générer des résultats concrets pour les travailleurs, pour accroître le nombre de nos adhérents et notre représentativité mais aussi pour influencer sur le discours d'austérité qui a dominé jusqu'à présent et est devenu l'unique mode de pensée de notre époque.

Si j'ai répété « négociier » à trois reprises, ce n'est pas seulement par emphase rhétorique. Il y a trois types de négociation dans lesquels nous devons nous engager.

Premièrement, nous devons négocier pour renforcer, rétablir, voire même, dans certains pays, tout simplement construire des institutions de négociation collective et une participation des travailleurs digne de ce nom. À ce propos, nous ne devons jamais oublier que les salaires minimum légaux ne peuvent être améliorés que si les syndicats sont en mesure de les négocier.

De nombreux syndicats ont besoin d'aide pour renforcer leur pouvoir de négociation et, s'ils le demandent, la CES est prête à les y aider.

Deuxièmement, nous devons négocier pour relancer le dialogue social et, le dialogue social bipartite avant tout, tant au niveau européen que sectoriel et national.

Pour y parvenir, nous devons créer une nouvelle alliance avec les employeurs les plus lucides et réalistes qui savent qu'il existe un lien direct entre économies bien développées et compétitives, niveaux élevés de productivité et relations fortes et autonomes entre partenaires sociaux.

Et enfin, le troisième niveau de négociation que nous devons établir concerne la gouvernance économique et le processus du Semestre européen. Vous savez tous mieux que moi que toute décision européenne et

nationale et que toute réforme sont directement influencées et régies par ces processus.

Le prétendu « acquis » européen n'est plus uniquement basé sur des directives et sur la législation ; la prédominance du pouvoir des États membres au sein du Conseil a mené à une renationalisation de l'Union européenne. Le traditionnel dialogue tripartite entre institutions européennes et partenaires sociaux en a été fortement affecté et il en va de même au niveau national et sectoriel.

C'est pourquoi nous devons être unis pour préserver et renforcer les prérogatives et les capacités syndicales. Si nous ne luttons pas pour améliorer les normes dans les pays moins développés, ces normes seront tôt ou tard compromises, même dans les pays les plus développés.

Nous pouvons déjà constater ce qui se passe au même moment au Royaume-Uni, en Finlande, en Espagne et en Grèce : quatre pays totalement différents, avec des économies et des cadres institutionnels différents, sont confrontés à des attaques similaires contre les droits des travailleurs et des syndicats.

La CES sera aux côtés de ses affiliés dans ces pays et dans tout autre pays où les droits syndicaux sont menacés.

Le fait que j'aie insisté sur l'économie, les salaires, les relations économiques et sociales et le dialogue social ne signifie pas que la nouvelle équipe de la CES négligera toutes les autres questions liées à l'emploi, au droit du travail, à la protection sociale et aux droits sociaux. Ni qu'elle ignorera les priorités émergentes telles que la migration, la numérisation, la coordination fiscale, le changement climatique ou le commerce international.

Si vous lisez notre Manifeste, vous verrez la place importante que tous ces thèmes occupent dans notre agenda.

Nous devons lutter pour protéger le modèle social européen et démontrer par de bons arguments qu'il est un facteur de compétitivité et non pas une charge ou un obstacle pour la croissance. Dans ce cas aussi, nous devons insister pour un discours nouveau et plus juste.

Alors que notre Congrès touche à sa fin, je veux vraiment attirer votre attention sur les principaux défis que nous devons affronter si nous voulons relancer le mouvement syndical européen et ainsi mieux aider et protéger nos membres.

Tout d'abord, notre capacité à négocier pour définir un agenda syndical autonome et générer des résultats concrets et, ensuite, notre capacité à influencer le nouveau processus de décision institutionnel afin de contrer l'austérité et de contribuer à une Europe juste et sociale pour tous.

Au début de ce Congrès, M. Juncker a prononcé un très intéressant discours.

C'était la première fois en 4 ans de travail à la CES que j'entendais le Président de la Commission parler de négociation collective sectorielle nationale au lieu de décentralisation, de lutte contre la précarité et de l'établissement de contrats de travail permanents comme étant la norme, de la nécessité de garantir une même rémunération et de mêmes conditions pour un même travail.

Nous avons jusqu'à présent reçu des messages contradictoires de la part de la Commission : d'une part, de belles annonces à propos de la relance du dialogue social et de l'investissement, mais, d'autre part, une

Remerciements particuliers à Bernadette Segol

Avant de passer la parole à notre nouveau Président, Rudy De Leeuw, je voudrais une nouvelle fois remercier Bernadette pour tout ce qu'elle a accompli pour la CES durant ces quatre dernières années.

Comme je l'ai déjà dit, ce furent des années très difficiles, probablement les plus difficiles de toute l'histoire de la CES.

Mais Bernadette a été capable de résister et de défendre la CES et le mouvement syndical européen contre les féroces attaques dont il a été la cible.

Elle a également su maintenir l'unité de notre organisation et endosser cette lourde responsabilité jusqu'au bout de son mandat et jusqu'à ce Congrès.

Je veux vraiment te remercier Bernadette de nous avoir confié, à la nouvelle équipe et à moi-même, une CES solide, unie et solidaire.

Je t'invite maintenant à me rejoindre sur scène pour recevoir ce cadeau en témoignage de la gratitude de la CES.

très timide mise en oeuvre d'initiatives voire parfois des décisions inacceptables comme celle concernant le secteur de la coiffure.

La première chose que je ferai lundi sera de solliciter une rencontre avec M. Juncker pour voir s'il est vraiment prêt et en mesure de traduire dans la réalité les déclarations faites lors de notre Congrès.

Le temps de l'action est venu, nous devons produire des résultats concrets pour les travailleurs.

Nous ne pouvons manquer de répondre à ces défis si nous voulons que le mouvement syndical survive et se renforce. Toutefois, cela veut dire que nous devons aussi repenser et renouveler la CES et le syndicalisme européen.

Moins de bureaucratie et davantage de solidarité et de coopération ; un agenda plus progressiste et des initiatives de terrain concrètes ; des messages plus clairs et plus forts ; davantage de démocratie et de transparence ; plus d'attention pour les jeunes, les femmes, les travailleurs précaires, les personnes âgées et toutes les franges de la société négligées ces dernières années : tels sont les fondements d'une CES renouvelée.

Et ceux-ci sont valables pour le mouvement syndical dans son ensemble.

Nous, la nouvelle équipe et le personnel de la CES, nous engageons à les traduire dans la réalité. Mais nous n'y arriverons pas seuls ; nous avons besoin de votre aide, de vos contributions et de votre soutien.

Nous devons être unis pour gagner. Et cela doit être un engagement mutuel. Des échanges et une coopération approfondis entre la CES et ses affiliés sont essentiels pour atteindre nos objectifs communs.

Je suis convaincu que nous saurons vous impliquer de plus en plus et que vous aurez aussi à coeur de participer de plus en plus.

Je suis d'autant plus confiant vu l'énorme enthousiasme que j'ai ressenti ces derniers mois lors de mes visites dans la plupart des pays où la CES compte des membres.

Je souhaite vous remercier toutes et tous : affiliés, confédérations nationales, fédérations européennes, collègues participant à nos comités et groupes de travail, EUROCADRES, FERPA, ETUI. Vous êtes la CES.

Je remercie également tous les membres de notre personnel toujours aussi efficace et d'un grand soutien dans notre travail quotidien.

Merci aussi aux collègues de la nouvelle équipe avec lesquels nous avons déjà établi une fructueuse coopération de si bon augure pour l'avenir.

Et enfin, je tiens à remercier Bernadette, Ignacio, Patrick, Józef, Veronica, Claudia, Judith et Tom pour toutes ces années durant lesquelles nous avons travaillé ensemble, des années difficiles mais vraiment passionnantes qui m'ont permis de comprendre ce que l'Europe sociale doit être.

Certains d'entre vous resteront, d'autres partiront, d'autres encore sont déjà partis mais, toutes et tous, feront toujours partie de la grande famille de la CES.

Nous y pensons rarement mais la CES est le plus important mouvement social d'Europe. Nous en sommes très fiers. Et nous continuerons à nous battre pour lui.

Une autre et une meilleure Europe est possible et le mouvement syndical y contribuera.

Tous ensemble, nous pouvons gagner.

Je vous remercie.

Discours de Rudy DE LEEUW, Président nouvellement élu de la CES

2 octobre 2015 - 13^e congrès de la CES, Paris

Chers amis, chers camarades,

Nous voici bientôt arrivés à la fin de notre congrès. Nous venons d'entendre notre nouveau Secrétaire général, Luca. C'est sous sa direction et celle de tout le secrétariat, Veronica et Peter, Liina, Ester, Montse et Thiébaud, que nous allons travailler ensemble pendant les quatre prochaines années pour une société plus juste et pour une autre Europe.

Une Europe basée sur les principes démocratiques et sociaux fondamentaux comme nous l'avons encore rappelé par exemple avec force dans notre position sur la crise de l'accueil des réfugiés. Il n'y a pas de place chez nous pour le rejet de l'autre, le racisme et la xénophobie. Comme nous le disait Aïda avant-hier dans son intervention qui nous a marqué si fort, «I've seen the evil and the evil is nationalism». Face à cela, une seule réponse: la solidarité.

Les défis aujourd'hui en Europe sont immenses. Nous venons d'approuver un programme d'action et la CES se battra pour les travailleurs et les allocataires sociaux. Elle se battra pour l'emploi et pour une politique de relance. Elle se battra pour une économie forte, durable et soutenable car il ne peut y avoir d'emploi sur une planète morte. Elle se battra pour une fiscalité juste. Elle se battra pour des services publics de qualité. Elle se battra pour des syndicats plus forts et pour la défense des valeurs démocratiques. Elle se battra pour une protection sociale ambitieuse. Elle se battra pour l'égalité hommes-femmes.

À partir d'aujourd'hui le nouveau Secrétariat est sur les rails. En tant que nouveau Président, je veux apporter ma pierre à l'édifice en me mettant d'abord et avant tout au service de la nouvelle équipe et de ce programme d'action que nous venons d'approuver.

Nous le savons, sans nous tous ici présents, et je pense en particulier aux confédérations nationales, mais aussi aux fédérations sectorielles, le secrétariat seul ne peut pas grand-chose. La CES, c'est nous tous. Nous le savons. C'est une évidence. Mais je ne cesserai de rappeler cette évidence car elle est la garante de notre solidarité, de notre efficacité et de nos succès.

Chers amis, chers Camarades,

Jamais la mondialisation n'a créé autant de richesses mais jamais celles-ci n'ont été aussi inégalement réparties. Ce phénomène que nous avons longtemps pensé ne toucher que d'autres régions du monde est apparu en Europe ces dernières années et s'est accentué avec la crise actuelle.

Nous pouvions penser et espérer que la construction européenne était un rempart contre ces tendances. Ce n'est plus le cas. Non seulement l'Europe ne joue plus forcément partout le rôle de digue contre la dérégulation. Mais parfois c'est l'Europe elle-même qui porte cette dérégulation, qui cherche à détruire les digues sociales déjà construites. Nous le voyons tous les jours lorsque la Commission, sous couvert de « Mieux légiférer », essaye en réalité de diminuer les droits des travailleurs, notamment en terme de santé et sécurité au travail. Ou encore lorsqu'elle refuse de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le dumping social.

Le chômage et le sous-emploi sont en hausse. Les inégalités sociales se creusent. La précarisation et l'insécurité sociale qu'elle engendre ne cessent d'augmenter. La situation est encore plus insupportable pour les jeunes ou les migrants. Sans parler de la situation des femmes qui restent encore et toujours largement discriminées.

Ce sont les droits des travailleurs et les libertés syndicales qui sont aujourd'hui la cible dans de trop nombreux pays. Les cas expliqués durant ce congrès et relatifs à l'Espagne, au Royaume-Uni ou à la Finlande ne sont que les derniers exemples d'une trop longue liste. Trop longue pour ne pas penser qu'il n'existe pas une véritable volonté aujourd'hui en Europe de certains politiques et certains employeurs de nous affaiblir durablement et d'affaiblir du même coup le système normatif de l'OIT. N'oublions pas, comme le rappelait justement le directeur général de l'OIT Guy Ryder, que ce sont des employeurs européens qui ont lancé l'attaque sur le droit de grève à la conférence internationale du travail de 2012.

C'est pourquoi aussi il sera important que la CES maintienne et renforce s'il y a lieu les relations avec notre Confédération Syndicale Internationale et ses différentes régionales, notamment le Conseil Régionale Paneuropéen, ainsi qu'avec le TUAC, sans oublier le groupe travailleurs du comité économique et social européen. Il faudra aussi que nous jouions tout notre rôle dans des discussions comme celle de la crise des normes de l'OIT pour défendre, renforcer nos droits, voire à créer de nouveaux droits. Les droits syndicaux sont des droits humains. Ils ne sont pas à géométrie variable. Ils ne sont pas négociables. Pas question de toucher à notre droit de grève!

Comme CES, nous devons continuer à faire entendre notre voix. Nous venons d'adopter un plan d'action, y compris pour sur le fonctionnement de notre organisation, et un manifeste.

Nous devons maintenant chercher à les mettre en application.

Et pour cela, nous savons que nous devons faire entendre notre voix. Par la négociation tant que ce sera possible. Mais aussi si cela s'avère nécessaire par l'action.

Chers amis, chers camarades,

Ne nous trompons pas. Le mouvement syndical européen fait face à des défis importants. Nous ne sommes pas là pour nous auto-congratuler.

Mais une chose est sûre. Divisés, nous perdrons. Ensemble, on est plus forts. Samen sterk. Together we are stronger. juntos somos mas fuertes.

Ensemble on est plus fort pour une société plus juste! Vive la CES!

C'est donc conscient de la charge dont vous m'avez investi mais persuadé qu'ensemble nous pouvons beaucoup, que je veux maintenant céder la parole à deux personnes, Bernadette et Ignacio, qui ont tellement apporté à notre mouvement ces quatre dernières années.



Mercredi 30 septembre 2015, s'est tenue l'initiative citoyenne :

«Fair Transport Europe» contre le dumping social

Le dumping social a atteint son paroxysme dans le secteur des Transports –marchandises et passagers, mettant depuis longtemps déjà en jeu la santé et la sécurité des travailleurs et des passagers. Nombreux sont les accidents qui le démontrent dans l'aérien, au sol comme en vol, sur les routes, sur le rail, sur la mer et les voies fluviales. Il est temps de réagir, c'est pourquoi la fédération européenne des transports a lancé une initiative de pétition : Initiative citoyenne européenne. Pour contraignante que soit la procédure de signature, <https://www.fairtransporteurope.eu/>, atteindre le million de signatures (75 000 pour la France, nous en sommes loin) permettrait aux travailleurs d'imposer à la Commission européenne de proposer, conformément à ses prérogatives, le débat au sein du dialogue social pour une législation urgente, actualisée, équitable, efficace, juste.

Lars LINDGREN Président de l'ETF est revenu sur la genèse de l'initiative citoyenne pour un transport plus juste en Europe avec l'objectif de recueillir 1 million de signatures en 1 an pour ouvrir un débat au parlement.

Michel SAVY, professeur émérite à l'université de Paris-Est et directeur de l'Observatoire des politiques et des stratégies de transport en Europe, dresse le cadre des transports souvent plus large que les salariés des entreprises de transport car il faut inclure le transport pour compte propre qui ne rentre pas dans les statistiques. Le transport a aussi une influence transverse, on peut dire qu'il structure l'économie. Historiquement, l'union européenne est basée sur la liberté fondamentale de libre circulation. Pour ce faire, l'Europe a choisi la libéralisation et son idéologie. En 1992 c'est l'avènement du développement durable mais le transport ne respecte pas les règles (25 % des GES), la mise en concurrence a été terrible pourtant il est possible d'avoir un socle social comme par exemple

le temps de conduite dans le routier. Aujourd'hui le coût du travail a un rapport de 1 à 8 et représente 30 à 40 % du coût global du transport. Il y a le scénario noir du maritime et de l'aérien et des défis à relever sur la qualité, l'attractivité ou encore la logistique moderne.

François BALLESTERO, secrétaire ETF de la section aviation civile et tourisme dresse le bilan de l'aérien qui en 15 ans a progressé de 5 % par an sans créer un emploi. Les compagnies low-cost représentent plus de 50 % du marché intérieur, financées en grande partie par l'argent public. Les compagnies historiques se sont adaptées en copiant ces modèles, soit par une transformation complète de la compagnie, en créant des filiales bas coût et chaque fois en réduisant les acquis sociaux. Sur le long courrier nos compagnies sont confrontées à une concurrence déloyale des compagnies du golfe ou chinoise qui sont subventionnées par les états. Les HUB sont en plein essor, entre 2008 et 2015. Istanbul opère une croissance de 400 %, 350 % pour Doha, Aboudabi, Dubaï contre 14 % pour Roissy et Frankfurt. On estime que 100 millions de chinois voyagent dans le monde

(3,5 en Europe) ce chiffre doublera en 2030. Les compagnies usent des contournements législatifs et fiscaux afin d'accentuer le dumping social. Toutes ces évolutions bouleversent l'aviation civile au prix d'une compétition féroce qui a affecté et affaibli le marché du travail en Europe. La solution n'est pas qu'Européenne, il ne faut pas négliger les législations nationales et le rôle central des négociations collectives. Un cadre européen fort, démocratique, politique et social est nécessaire. L'initiative citoyenne est une étape incontournable dans ce processus.

Frédéric ALPOZZO, CGT Marins accuse aujourd'hui les gouvernements qui ne font strictement rien contre le dumping dans le maritime. Des salariés sans droit deviennent des sous citoyens. Tous les recours ont été utilisés pour dénoncer l'illégalité et le contournement abusif des pavillons de complaisances dans le maritime mais l'Europe n'a rien fait.

Roberto PARRILLO, président de la section route de l'ETF décrit une profession soumise aux entreprises «boîte aux lettres», le dumping et le travail illégal. L'exemple



du Portugal qui a augmenté entre 2012 et 2013 de 23 % son transport quand on sait ce que représente ce pays dans le marché, ces chiffres amènent des questionnements, le fait est que les entreprises utilisent des chauffeurs étrangers à 800 € par mois et le reste est non déclaré. Le problème ce n'est pas la directive détachement mais le travail illégal. Depuis la directive en 1987 et la révision en 2014, l'ETF demande à ce que la protection sociale soit payée dans le pays travaillé. Les propositions de la commission européenne sur le paquet routier sont attendues en janvier 2015.

Gilbert GARREL CGT cheminots a insisté sur la nécessité d'une politique multimodale et industrielle de façon à équilibrer les modes de transport et les lieux de production. La question de l'internalisation des coûts externes est fondamentale.

Nous avons un an pour réussir cette campagne avec un objectif français de 75 000 signatures, ouvrir un débat parlementaire européen sur le transport juste serait une énorme victoire pour les salariés des transports, signez la pétition : fairtransporteurope.eu.

Le Secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez, a pour sa part évoqué quatre points :

- le dumping social c'est d'abord la question des salaires. C'est pourquoi il est nécessaire de négocier les bases pour un salaire minimum en Europe ;
- deuxièmement, les droits syndicaux doivent être renforcés et les droits des IRP respectés si on veut réellement et loyalement renforcer le dialogue social ;
- troisièmement, les luttes doivent être menées et gagnées ;
- et enfin les mobilisations doivent être réussies, popularisées afin de donner confiance aux travailleurs.

Résolutions adoptées au 13^e Congrès de la CES à Paris, 2015

L'amélioration de l'équilibre hommes-femmes au sein de la CES

Motion d'urgence - Crise des réfugiés en Europe

Motion d'urgence - Solidarité avec les travailleurs grecs

Motion d'urgence - Référendum au Royaume-Uni et stratégie de renégociation

Motion d'urgence sur les droits fondamentaux en Espagne

Motion d'urgence - Accord sur le commerce des services (ACS)

Motion d'urgence sur la santé et sécurité au travail

Motion d'urgence - Solidarité avec les journalistes turcs et kurdes victimes de la répression

Motion d'urgence - Irlande du Nord

Manifeste de Paris

Document sur le rôle de la CES pour le prochain mandat 2015-2019



Nouvelles d'Afrique

La CSI-Afrique vient de tenir son 3^e Congrès : « Des syndicats forts pour une Afrique meilleure »

Ce congrès auquel la CGT était invitée, a constitué un moment important d'échanges d'idées et d'expériences, particulièrement sur le plan du dialogue social et de la gestion des relations au sein des structures tripartites sur le continent africain. Il y a urgence, a-t-il été souvent dit à assurer les bases d'un développement durable dans la paix et la cohésion.

Le congrès a été précédé par la tenue de différents ateliers :

- Académie des femmes ;
- Changements climatiques et environnementaux ;
- Réseau syndical de coopération au développement ;
- Emploi des jeunes ;
- Travail Migrant ;
- Protection Sociale et économie informelle.

Ce fut aussi un moment de vérité et d'analyse critique des forces et faiblesses du mouvement syndical. La CSI-Afrique (50 pays) compte 11.669.394 affiliés à jour de cotisations, soit 2,33% de syndiqués au regard des 500 millions (approximatif) du salariat (formel et surtout informel) qui pourrait être couvert par le syndicalisme.

Les causes en sont connues et analysées :

- les différents plans d'ajustement structurels ont saccagés les services publics,

notamment dans les secteurs de la santé et de l'Éducation et ils ont privatisés des secteurs clés avec de lourdes conséquences sur l'emploi ;

- les politiques gouvernementales sont empreintes très souvent d'un libéralisme sauvage ;
- l'économie informelle qui varie de 33 à 69% dans certains pays de l'Afrique Australe, et dépassant souvent les 80% dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. L'informalité du travail touche de plein fouet les femmes et la jeunesse. Les syndicats africains ont affirmé n'avoir pas d'autres choix que de se concentrer plus et mieux sur les travailleurs de l'économie informelle ;
- le chômage chez les jeunes : depuis 2005, plus de 77% des personnes en âge de travailler en Afrique subsaharienne sont dans un emploi précaire et les projections futures font état d'un avenir sombre ;
- la prolifération des centrales syndicales qui contribue à la fragmentation du mouvement syndical et à la désunion.

Différents constats ont été dressés :

- le fossé (comme partout !) se creuse chaque jour un peu plus entre les plus pauvres et les plus riches ;
- les droits acquis de hautes luttes sont tous sous la menace permanente des multinationales ;

- le mouvement syndical est à la croisée des chemins (emplois décents, migration, changement climatique, salaire, protection sociale). Quel avenir : Planète morte ou économie verte ?

Il y a eu aussi ces quelques phrases fortes entendues :

- « En Afrique le chômage n'existe pas, si tu ne travailles pas, tu meurs » ;
- « Sècheresse on souffre, inondation on souffre et ces deux phénomènes s'accroissent » ;
- « Il y a urgence à passer du système qui crée des problèmes à celui qui les résout » ;
- « Être migrant est une chose naturelle, être déraciné en est une autre ».

Participer à ce congrès a permis également à la CGT d'avoir d'utiles et fraternelles rencontres bilatérales avec bon nombre de Secrétaires Généraux africains et d'invités internationaux.

L'équipe dirigeante de la CSI-Afrique reste la même :

- Mody GUIRO : Président
- Kwasi ADU-AMANKWAH : Secrétaire général
- Adrien AKOUETE : Secrétaire général-adjoint.

JJG

Mauritanie

Le secteur international confédéral de la CGT a effectué une visite fraternelle et exploratoire en Mauritanie à la fin du mois d'octobre 2015. Voici quelques faits marquants relevés sur le terrain.

La République Islamique de Mauritanie couvre un immense territoire (une fois et demie l'Hexagone), avec une population très peu importante (1/17^e de la France), essentiellement concentrée dans quelques villes côtières. Son territoire quasi totalement compris dans le Sahara est désertique. Elle compte parmi les pays les plus pauvres du monde. Le taux d'analphabétisme dépasse les 50 %.

Sa population vit essentiellement de l'agriculture (le long de la frontière sud, sur la rive nord du fleuve Sénégal), et de la mine de fer de Zouérat, exploitée par la société nationale SNIM qui assure à elle seule 40% des exportations du pays (cf. encadré). Les ressources halieutiques, très riches dans les eaux côtières de l'Atlantique, sont exploitées par des sociétés étrangères, notamment de l'Union européenne. L'exploitation par des grands bateaux-usines tend à priver la pêche artisanale, traditionnelle, de sa subsistance.

Culturellement, la Mauritanie se situe au carrefour du monde sub-saharien et du monde Arabe/Maghrébin ce qui se reflète dans la composition de sa société. L'appartenance à l'un ou à l'autre (ou aux deux) de ces deux régions, du point de vue ethnique, est quasi aussi déterminant que l'appartenance à une classe sociale en

France. Cependant, quant aux équilibres quantitatifs, les chiffres divergent très largement, tellement cette situation est politisée. Ceci n'est pas sans incident sur les réalités de « l'esclavage » mauritanien (cf. encadré). D'ailleurs, dès notre arrivée à Nouakchott, la première conversation que nous avons eue avec le réceptionniste de l'hôtel, pointait la différence des origines ethniques dans le pays

Le mouvement syndical est bien structuré, et les quatre organisations les plus importantes sont affiliées à la CSI : CGTM, CLTM, CNTM et UTM, elles revendiquent ensemble 160.000 affiliés. Correspondant à l'idée d'un pays au carrefour du monde méditerranéen (Arabe) et africain (Afrique noire, puisque c'est la couleur de la peau qui joue dans l'imaginaire collectif en Mauritanie), une double affiliation CSI-Afrique et CSI-Monde-Arabe existe. Il y a une vingtaine de petites organisations syndicales supplémentaires dans le pays, peu visibles, très peu ou pas représentatives, et non reconnues par la CSI.

La CGTM, présente dans l'agriculture et fortement implantée à la SNIM, affiche une orientation très revendicative. Elle rejette toute affinité avec des catégories ethniques, de caste, ou politiques. Son comité exécutif est composé à parité femmes/hommes. La CLTM et l'UTM organisent les Harratines (anciens esclaves) et défendent les intérêts de cette catégorie de population, y compris vis-à-vis de la CSI, et la CNTM est considérée comme étant proche du pouvoir.

(dans la réalité fortement limitée) à une place à l'université.

L'Université, qui a plutôt mauvaise réputation, l'enseignement se faisant majoritairement en arabe n'ouvre que très peu de débouchés pour les diplômés des universités de Mauritanie. Les autres jeunes se retrouvent sur un marché de travail

Esclavage : le cas de la Mauritanie

S.O.S-ESCLAVES
Mauritanie



Le visiteur remarque très vite que le quotidien reste assez marqué par la différence entre ethnies (Maures, Peuhls, Berbères, Soninké, Wolof, Bambara) qui marque la société et les discours. Les statistiques divergent d'ailleurs très largement sur les chiffres de l'importance des différentes populations dans le pays. L'idéologie officielle de l'État y fait référence pour fonder la légitimité d'une construction issue du colonialisme français : le pays est le seul ayant voté dans le référendum de 1958 en faveur de l'indépendance de la France. La République islamique de Mauritanie s'entend officiellement comme le territoire à la croisée des mondes africains et arabes. Sa situation géographique le justifie : sa frontière Nord est le Sahara Occidental (occupé par le Maroc) et l'Algérie. Ses frontières Sud et Est sont le Mali et le Sénégal. Les deux langues utilisées (constitutionnellement, c'est l'arabe la seule officielle et le français est considéré langue de travail) sont l'arabe (sous la forme du dialecte hassanya) et le français. Malheureusement, un système scolaire défaillant ne permet qu'à une grosse moitié de la population d'accéder à l'alphabétisation (42 % d'analphabètes dans les deux langues).

Ce contexte historique et social est déterminant pour aborder la question de l'esclavage et sa forme spécifique mauritanienne. En effet, ce que la notion d'« esclavage » évoque aujourd'hui (code noir ou la traite des noirs) ne décrit que peu le phénomène encore répandu dans la société mauritanienne.

Aujourd'hui, en Mauritanie, les personnes tenues en esclavage ne sont pas considérées propriété privée de leur maître. Elles ont la liberté de se marier entre-elles, et bénéficient du fruit de leur travail. Elles ne sont ni vendues, ni échangées. Pourtant, elles ne jouissent pas des libertés d'un citoyen qui bénéficie des droits que lui confère la constitution mauritanienne.

Pour comprendre le phénomène de l'esclavage contemporain en Mauritanie, la notion de

La situation sociale

La vie quotidienne à Nouakchott nous est apparue calme et paisible. Ce qui contrastait avec les avertissements inquiets de nos interlocuteurs. La jeunesse n'a aucune véritable perspective d'avenir. Seulement une infime fraction des élèves qui se présentent au bac (déjà une petite minorité des enfants du pays, qui se tassent à 120 élèves par classe) sont reçus : la loi leur ouvre le droit

société féodale se prête mieux. C'est ce que la délégation CGT, invitée par la CGTM, a appris dans sa rencontre avec Boubacar Messaoud, Président de l'association SOS Esclaves à Nouakchott.

Nous y apprenons l'absurdité de la démarche législative seule. Après tout, si la pression internationale se satisfait de constater qu'une loi a été votée pour reconnaître des avancées dans la lutte contre les formes d'aliénation, un gouvernement qui n'a pas trop de motivations pour mener ce combat, n'a très peu de raisons de faire autrement. Le parlement à Nouakchott a déjà voté à plusieurs reprises des lois interdisant l'esclavage, même en le pénalisant. Mais, peu est entrepris pour mettre en œuvre ces lois par le gouvernement. Surtout, la loi est peu connue dans le pays en dehors de la capitale. Il s'agit du pur affichage, un processus qui se cantonne seulement à une démarche bureaucratique. Cela n'aura, de par sa nature, que peu d'influence sur la situation dans le pays.

Plus largement, la classe dominante s'accommode assez bien du statu quo. Les classes dominantes sont proches des castes « maîtres », et le fonctionnement de la société repose à un certain point sur les différences sociales fondées dans les différences ethniques. Cette forme de l'esclavage, dans la société mauritanienne actuelle en est quasiment une fonctionnalité et n'est pas perçue comme externe ou aliénante. Au point que l'anecdote veut que les anciens esclaves, quand ils parlent de leur famille, parlent, en fait, de la famille de leurs anciens maîtres, et non pas de leur propre famille de sang. Le phénomène reste fermement ancré dans les traditions et la culture, elle est intériorisée par une large majorité de la population.

De plus, l'école s'avère être incapable d'y changer quelque chose : elle est largement dépassée, avec des classes atteignant 120 élèves ! En conséquence, les anciens esclaves, qui se retrouvent déjà matériellement complètement dépourvus (ce sont les maîtres que la loi indemnise - selon l'ordonnance de 1981 ; ce qui n'est plus le cas dans la nouvelle loi-), n'ont que très peu de chances de réellement intégrer la société actuelle. Les institutions politiques n'ont pas de démarche émancipatoire.

exsangue, sans un système de formation professionnelle de qualité qui leur donnerait accès à un métier. La formation, quand elle existe, est assurée uniquement par les entreprises.

Du fait de cette carence en formation professionnelle, peu d'entreprises s'installent dans le pays car elles n'ont que très peu de chances de trouver du personnel qualifié et opérationnel. Les Libanais qui étaient fort présents jusqu'à très récemment sont repartis, et sont de plus en plus remplacés par des Chinois qui n'embauchent que peu de locaux.

Aux dires des dirigeants syndicaux que nous avons rencontrés, le système politique est complètement verrouillé. Pour y accéder, il faut déjà appartenir à la « bonne » ethnie, et secondairement au « bon » parti politique.

Cette absence de perspectives, les tensions ethniques combinées aux tentations de trafics en tout genre (licites et illicites) qui traversent le pays, véritable plaque tournante entre l'Afrique du Nord et les pays de l'Afrique sub-saharienne, font que nos interlocuteurs s'alarment de la perspective d'une révolte. Cette situation est aggravée par la présence de candidats à l'émigration qui sont restés bloqués en Mauritanie. Jusqu'à il y a peu, il y avait le passage possible par la mer vers les îles Canaries. Mais FRONTEX leur bloque désormais le chemin. Du coup, ils sont là, et attendent une meilleure occasion de retenter leur chance. Ils sont actifs dans le secteur informel, largement dominant dans le pays. Ils offrent par centaines leurs services en tant que journaliers à quelques carrefours stratégiques bien connus dans la ville. D'ailleurs, quand nous passons devant, nous sommes immédiatement submergés par des propositions « maçon ! », « plombier ! », « jardinier ! » qu'ils crient à tout passant qui pourrait

avoir l'air d'être assez fortuné pour se payer un ouvrier à la tâche.

La situation économique des populations s'est compliquée également depuis que la Mauritanie s'est retirée en 2000 de la CEDEAO, ce qui a mis fin à la liberté de circulation des personnes.

La CGTM nous fait part de ses efforts pour organiser le secteur informel, par définition difficilement accessible et non structuré. Après une analyse des besoins des travailleurs, la CGTM propose de mettre en place des structures qui accueillent ses travailleurs (non-salariés par essence, absence de lien de subordination, sans certitude de gagner chaque jour un revenu) et leurs besoins. Toutes les branches professionnelles sont concernées, hormis l'administration de l'État. La CGTM a développé une première approche par la mise en place d'une démarche mutualiste et des structures coopératives qui organisent la réponse aux besoins des travailleurs. Cela passe entre autres par la formation professionnelle et l'accès aux soins de santé.

Abdellahi Ould Mohamed dit Nahah, Secrétaire Général de la CGTM, nous fait savoir que son organisation est très intéressée par un échange plus approfondi et une coopération syndicale plus affirmée au sein des organisations syndicales internationales. Nous sommes comme lui convaincu que seule une meilleure coordination en Europe et dans le monde peut nous amener à améliorer l'indispensable rapport de force partout où le mouvement syndical est structuré.

Bien entendu dans ce cadre bilatéral CGTM/CGT, les échanges sur nos pratiques respectives de négociations collectives et sur les questions de stratégie, seront tout autant utiles à la CGT qu'à la CGTM !

WJ

Mauritanie : Une grève mémorable. Récit d'un bras de fer avec le Président de la République



La SNIM, Société nationale industrielle et minière de Mauritanie (<http://www.snim.fr>), sise à Nouadhibou, à la frontière avec le Sahara Occidental, est la fierté du pays, et en même temps la principale source de revenu, car elle seule assure 40 % des exportations de la Mauritanie. Elle est à 80 % détenue par l'État Mauritanien, et avec ses 5 000 salariés, deuxième employeur du pays (après l'État).

Ses travailleurs sont majoritairement organisés à la CGTM qui est aussi bien implantée dans la mine elle-même, qu'à Zouérat, et Nouadhibou, ville-port de la SNIM, où la vie des habitants est entièrement tournée vers la société nationale, au point de dépendre pour le système de transport en commun des bus de la SNIM.

Au début de l'automne 2014, les négociations salariales entre la direction et la CGTM débouchent sur un accord d'augmentation, qui devait être mis en œuvre au début du mois de janvier 2015. Au cours du deuxième semestre 2014, par contre, les cours de fer chutent. La direction argue de cette modification de sa situation économique pour décider unilatéralement de reporter et de réduire l'application de l'accord.

La CGTM proteste et dépose un préavis de grève. La direction riposte en instrumentalisant les syndicats minoritaires sur le site. Elle communique largement en prétendant que le préavis de grève n'aurait pas respecté la forme requise. Les délégués du personnel de la CGTM reçoivent des lettres de licenciement.

Les salariés de Nouadhibou se solidarisent et organisent des grèves perlées ; ce qui immobilise quasiment toute la région. La direction accepte de revenir à la table de négociations.

Le Président de la République annonce une intervention télévisée au cours de laquelle, il menace les travailleurs et annonce qu'au grand jamais il ne cèdera à la pression du mouvement social à Nouadhibou. Il s'avère que la direction de l'entreprise est dépossédée de la négociation, et court-circuitée par le gouvernement. Cela la décrédibilise complètement vis-à-vis des travailleurs qui hésitent à l'accepter comme intermédiaire dans les négociations.

La CGTM utilise l'expression publique du Président pour contre-attaquer et souligner la légitimité des revendications des travailleurs à la SNIM et à Nouadhibou. L'opinion dans la rue est pleine de sympathie pour les travailleurs, tandis que la presse, largement à la botte du pouvoir, ne cesse d'insulter le mouvement de grève. Le conflit risque de dégénérer en guerre civile.

Le maire de Zouérat prend les manettes de la négociation, en tant que médiateur, et impose l'application de l'accord. Le samedi, 4 avril 2015 à 9 heures du matin, la SNIM publie un communiqué (<http://www.snim.fr/index.php/news-a-media/news/128-communique-de-presse.html>) annonçant la reprise du travail.

Le Président de la République sort ridiculisé du conflit. Les 321 licenciés sont ré-intégrés sans poursuite, et la CGTM gagne le paiement de deux jours fériés. La bataille continue, cependant, puisque la CGTM vise la transformation des quelques 500 CDD en CDI ...

Article de IndustriALL Global Union : <http://www.industriall-union.org/fr/la-greve-massive-des-mineurs-galvanise-la-mauritanie>

La CGTM préconise dans ce contexte que la base économique et idéologique qui permet le maintien de ces institutions féodales soit abolie : l'instauration d'un système de protection sociale et de santé qui permet aux esclaves et anciens esclaves de s'insérer dans la vie de la cité de façon indépendante et émancipée. Le système économique-politique du pays a besoin d'une démocratisation profonde, ce qui implique que les bases idéologiques soient profondément modifiées.

Ceci implique que les militants de toutes les couches de la population ne soient plus poursuivis quand ils attaquent les fondements de la société féodale de front. Le cas le plus éclatant est la condamnation à mort : un jeune blogueur, Mohamed Cheikh Ould Mkheitir est emprisonné depuis décembre 2014, et condamné à mort pour apostasie. Il a mis en doute les fondements coraniques du système actuel. Son avocat, un ténor du barreau de Nouakchott, a subi les pires pressions et a dû abandonner le mandat. Des manifestations populaires dans tout le pays avaient alors accablé le jeune homme !

Son procès est riche d'enseignements à plusieurs égards : la critique intelligente qui s'attaque précisément aux fondements du système social en vigueur est violemment réprimée - elle remet en question les bases même du pouvoir et de la société actuelle.

Mohamed Cheikh Ould Mkheitir attend actuellement son procès en appel. La défense a dû recourir à des avocats venus de l'étranger.

WJ



Nouvelles du Proche et Moyen Orient

Iran : L'accord sur le nucléaire signé, mais la répression continue

Suite à la signature de l'accord sur le nucléaire, l'Iran redevient un pays « fréquentable » pour les gouvernements européens et pour les firmes multinationales, impatientes de retourner traiter dans et avec ce pays. Le président iranien Rohani devait être reçu par François Hollande le 16 novembre dernier.

Mais depuis plusieurs mois, la répression frappe fortement les militants syndicaux en Iran. Arrestations, condamnations s'abattent dans tous les secteurs par exemple dans les transports urbains de Téhéran, l'éducation, l'agro-alimentaire. Plusieurs syndicalistes sont morts en prison suite à des mauvaises conditions d'incarcération et aux tortures. La vie d'autres militants, déjà fragilisés par de précédents séjours en prison, est menacée par les accusations sans fondement, dont ils font l'objet - en particulier aujourd'hui celle équivalente à la « haute trahison ». En Iran, la peine de mort est toujours appliquée.

Mahmood Saléhi, syndicaliste et militant de longue date des droits des travailleurs

iraniens, ayant déjà subi plusieurs arrestations et périodes d'emprisonnement, a été condamné à neuf ans de prison. Son seul « crime » est d'avoir voulu exercer une activité syndicale conformément aux principes reconnus par les Conventions de l'OIT. Il souffre d'insuffisance rénale sévère et est sous dialyse.

D'autres militants ouvriers sont emprisonnés : c'est notamment le cas d'Ebrahim Zadeh, Akhavan, Bagheri, Jarahi, ainsi que de nombreux travailleurs grévistes. Ils ont tous été licenciés et accusés de « sabotage économique ». Ali Néjati a été emprisonné pendant un mois et a été inculpé pour « activité contre le régime ». Il vient d'être libéré moyennant le paiement d'une caution de plus de 25 000 € (l'équivalent de 164 fois le salaire mensuel minimum iranien). Jafar Azim-Zadeh, du Syndicat Libre des Travailleurs vient lui d'être condamné à six ans de prison. De nombreux militants du Syndicat des Enseignants sont emprisonnés comme Farahi-Shandiz, Bodaghi, Beheshti-Langaroodi, Bohlouli, Nik Néjad, Abdi,

Baghani ainsi que Aliréza Hashemi, secrétaire général du syndicat.

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive.

À la veille de la venue du Président Rohani à Paris, les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, SOLIDAIRES et UNSA ont adressé une lettre commune à François HOLLANDE et à Laurent FABIUS, afin d'attirer leur attention sur cette situation et pour que les Conventions fondamentales de l'OIT soient effectivement respectées en Iran.

L'Intersyndicale de solidarité avec l'Iran (CGT, CFDT, FSU, SOLIDAIRES, UNSA) qui s'est réunie avec les camarades iraniens, a décidé d'organiser une manifestation le 16 novembre, Place Iéna, près de l'Ambassade iranien ; mais la visite de Rohani a été annulée suite aux attentats du 13 novembre.

NF

Turquie : Élections arrachées avec guerre et arbitraires

À l'issue des élections législatives du 7 juin dernier, le Parti de la Justice et du Développement, l'AKP, qui monopolisait le pouvoir depuis 13 ans, perdait la majorité absolue à l'Assemblée nationale malgré son score de 40 % des votes. Ceci avait été possible notamment grâce à la performance de 13 % atteint par le Parti Démocratique des Peuples, le HDP, qui avait réussi à dépasser le barrage électoral extravagant de 10 %.

Tayyip Erdogan, Premier Ministre depuis 2002 jusqu'en 2014, élu Président de la République en août 2014 avec 52 % des

voix, qui doit observer conformément à la Constitution du pays une position de neutralité politique, n'a ménagé aucun effort pour empêcher la formation d'un gouvernement de coalition. Il avait déclaré que « ces résultats ne reflétaient pas la volonté nationale » et qu'il serait nécessaire de « refaire » les élections.

Tandis que les négociations de coalition entre l'AKP et le CHP, le Parti Républicain du Peuple, deuxième formation politique, perduraient, l'attentat suicide à Suruç, à la frontière avec la Syrie, a fait 33 morts parmi

de jeunes civils turcs et kurdes progressistes, le 20 juillet. Cet attentat commis par un jeune qui avait rejoint les rangs de Daesh deux mois auparavant n'a pas été revendiqué. La demande de création d'une commission d'enquête a été refusée à l'Assemblée Nationale par l'effort conjugué des députés fraîchement élus AKP et MHP, Parti de l'Action nationaliste.

Erdogan et le gouvernement AKP toujours en place, profitent de cette situation pour entamer une campagne de frappes aériennes, *à priori* contre Daesh en Syrie.

Mais ces frappes deviennent une excuse pour pilonner le PKK en Turquie et en Irak. La branche armée du PKK lance alors des offensives contre la police et l'armée. Il y a de nombreux morts dans les deux camps.

Le 24 août, Erdogan appelle à des élections anticipées pour le 1^{er} novembre.

Les provinces de l'est du pays sont harcelées par les forces d'opération spéciale sous un couvre-feu sans fin. Des vieillards, des jeunes, des enfants perdent la vie. On traîne la dépouille d'un Kurde derrière un char de police. On expose le corps nu d'une rebelle abattue. Dans les villes des magasins, des librairies sont saccagés, incendiés ; des ouvriers kurdes sont menacés de lynchage dans des chantiers.

Nouvelles d'Asie-Pacifique

Les confédérations syndicales DISK et KESK, l'Ordre des Médecins, l'Union des Chambres d'Architectes et d'Ingénieurs appellent à un rassemblement national pour le 10 octobre à Ankara, la capitale, pour « la paix, la démocratie et le travail », pour crier « halte à la guerre, la paix maintenant ». Des milliers de manifestants étaient déjà rassemblés deux heures avant le départ du cortège, quand deux bombes explosent à 10 heures du matin devant la Gare centrale d'Ankara, faisant 102 morts et environ 500 blessés.

Dans un communiqué du 12 octobre la CGT avait présenté ses condoléances à la DISK et à la KESK et les avait assurées de son soutien à la grève générale des 12 et 13 octobre. Le 15 octobre, cinq organisations syndicales, CGT, CFTD, FO, CFTC, et UNSA ont com-

munément condamné cet attentat, en soutenant également la « Rencontre avec les témoins de l'attentat d'Ankara à Paris » à laquelle ont pris part des jeunes syndicalistes de la DISK et la KESK.

C'est dans ce climat de terreur et de violations systématiques des droits et des libertés (détention des élus du parti HDP, poursuites contre les opposants, attaques des locaux des médias, accaparement des chaînes télévisées, licenciement des journalistes, répression violente par la police des manifestations pacifiques et syndicales, mainmise sur la direction des sociétés non-désirables, exploitation des sentiments religieux) que l'AKP a arraché une victoire le 1^{er} novembre, en récupérant les voix qu'il avait perdues le 7 juin.

NF

Rencontre avec AMRC

Le 30 octobre, la CGT recevait Sanjiv Pandita, directeur exécutif d'AMRC (Asian Monitor Ressource Center) une ONG indépendante centrée sur les questions du travail en Asie. Elle a pour but de soutenir le mouvement syndical démocratique et indépendant dans la région, de promouvoir le respect des droits des travailleurs, l'égalité femmes-hommes et la participation active des travailleurs sur les questions qui les concernent. Ses activités avec des syndicats et des collectifs de travail se développent dans seize pays d'Asie.

AMRC cherche à favoriser la syndicalisation des travailleurs informels, migrants et

non déclarés, le plus souvent des travailleurs marginalisés. En Asie, la majorité des travailleurs n'est pas organisée et seuls 2 à 3 % d'entre eux sont syndiqués. C'est notamment le cas des femmes. Le secteur industriel tend à disparaître, le travail change et les travailleurs sont hors des usines pour la plupart. Alors, comment s'organiser, pourquoi faire ? Quelle place et organisation de la négociation collective ? Comment organiser les travailleurs précaires ? Et quand c'est fait, comment font-ils pour négocier ?

Les travailleurs et les syndicats en Asie sont face à la société connaissant les plus fortes

inégalités. Les travailleurs pauvres ont donc besoin de devenir une force.

Les questions de santé et sécurité sont également un des piliers de leur activité : amiante avec les travailleurs touchés et pour une interdiction notamment avec les jeunes au Japon ; les cancers dus à l'utilisation de produits dangereux dans la production électronique en Corée chez Samsung avec KCTU ; dans les chantiers navals en Inde et au Bangladesh avec une formation des travailleurs et syndicats sur santé et sécurité.

MLB

Australie : ACTU organise l'opposition aux politiques du gouvernement

Le gouvernement libéral d'Australie propose une taxe sur les biens et les services (GST) et des réductions importantes des taxes sur les firmes multinationales et les grandes fortunes. Pour l'ACTU, il s'agit d'une nouvelle attaque contre les travail-

leurs et leurs conditions de vie. L'augmentation de la GST va affecter de façon disproportionnée les bas et moyens salaires. L'ACTU a lancé une campagne et une pétition pour s'opposer à ces décisions et revendiquer un système fiscal plus juste.

D'autre part, le gouvernement est parvenu à un accord avec le Parti travailliste sur l'Accord de libre échange avec la Chine.

L'ACTU se mobilise et s'oppose fermement à cet accord qui vise notamment à brader

les emplois et donner la possibilité aux firmes multinationales la capacité de pour-

suivre en justice le gouvernement pour les lois adoptées.

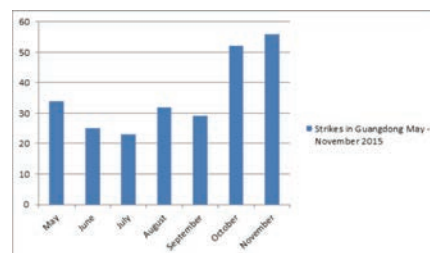
MLB

Chine : Augmentation du nombre de grèves et de protestation des travailleurs



Guangdong (Province de Canton) avec un record de 56 grèves le mois dernier soit plus du double de toutes les autres provinces.

Le nombre de grèves et de manifestations dans le Guangdong est passé de 23 conflits en juillet à 52 en octobre et 56 en novembre.



Le ralentissement économique qui se poursuit se traduit par une augmentation du nombre de travailleurs qui protestent alors que les usines ferment et que les patrons fuient sans payer les salaires.

200 travailleurs d'une usine de production de papier de Shenzhen revendiquent le paiement des salaires en retard de deux mois.

La carte des grèves de CLB (<http://maps.clb.org.hk/strikes/en>) a répertorié 301 conflits en novembre, le total mensuel le plus élevé pour 2015. (...) Le plus grand nombre de conflits a eu lieu dans le secteur de production traditionnel du centre du

La grande majorité des conflits au Guangdong concernent le paiement des salaires en retard surtout après la fermeture d'usines, des fusions et des relocalisations. Le plus souvent, les travailleurs vont manifester devant les bâtiments des autorités locales après que le patron ait fui. La police a été envoyée dans près de la moitié des 75 usines où les travailleurs manifestaient dans le Guangdong ces deux derniers mois et il y a eu des arrestations dans neuf cas.

Dans le reste du pays, le secteur manufacturier compte pour moins d'un tiers des conflits du travail pour novembre soit 91 conflits au total. La Construction est le secteur le plus touché avec 133 conflits en

octobre dans tout le pays, tous pour non paiement des salaires. Dans les transports, les conflits concernent surtout les taxis et la concurrence illégale de la part de chauffeurs utilisant les applications de téléphones Dans le secteur minier cependant le nombre de conflits continue à augmenter avec quinze conflits en novembre. Presque tous sont liés à des retards de salaires alors que la poursuite du déclin de l'industrie du charbon entraîne un très grand nombre de licenciements.

**Traduction MLB
China Labour Bulletin**

Corée du sud : Répression contre les luttes sociales



En cette fin 2015, les attaques contre les droits démocratiques dont les droits syndicaux ont pris une tournure dramatique en Corée du sud. Le 14 novembre, des dizaines de milliers de travailleurs – à l'appel des deux principales confédérations FTKU et KCTU - et d'étudiants manifestaient contre deux décisions régressives du gouverne-

ment : le remplacement des manuels d'histoire choisis de façon indépendante par de nouveaux réalisés par le gouvernement (et « révisant » l'histoire de la dictature) et une modification de la législation du travail facilitant les licenciements dans les groupes contrôlés par de grandes familles, les Chaebols. Les étudiants participaient nombreux car le ministre de l'éducation demande des sanctions disciplinaires contre les plus de 21.000 enseignants qui ont protesté contre les nouveaux manuels. Une répression violente s'est abattue contre ce qui a été la plus importante mobilisation des dix dernières années. Les forces de police ont utilisé des gaz lacrymogène et des canons à eau et un manifestant a été très

grièvement blessé. La police cherche à imputer ces violences à la KCTU. Trouver des preuves de sa soi-disant implication permettrait d'interdire l'organisation dont le Président est menacé d'enlèvement et d'arrestation. Le 21 novembre, les locaux de la centrale syndicale ont été fouillés pendant 6 heures par la police. La CGT a exprimé son indignation contre cette situation faite au syndicat et sa solidarité avec les travailleurs et leur organisation.

Dans le même temps, la présidente Park Geun-hye tente d'imposer un contrôle des critiques et de l'opposition sur les médias sociaux et internet. Elle semble vouloir renvoyer le pays à son passé dictatorial récent

quand il était dirigé par son père, le Général Park Chung-see – par ailleurs officier de l'armée impériale japonaise pendant l'occupation du pays. Elle cherche à réhabiliter son image en nettoyant les manuels d'histoire utilisés dans le système scolaire. Et peut-être faire revivre l'idée selon laquelle, la démocratie et les droits syndicaux empêchent le développement industriel.

Fin novembre, le gouvernement coréen a poursuivi ses attaques contre la KCTU en interdisant la grande manifestation prévue le 5 décembre à l'appel des syndicats, associations de solidarité et d'étudiants et en

renforçant les mesures de répression directe contre les adhérents et dirigeants de la KCTU. À l'appel de la CSI et sur demande des confédérations coréennes, la CGT a envoyé une lettre de protestation à la Présidente coréenne le 3 décembre.

En prévision de la manifestation du 5 décembre à l'appel des syndicats et des organisations de la société civile, la police coréenne a préparé des listes de centaines de syndicalistes KCTU à arrêter. Le gouvernement de Mme Park renforce la répression contre tous ceux qui défendent les droits et libertés syndicales et des travail-

leurs. Dans les derniers jours de novembre, 13 nouveaux syndicalistes ont été arrêtés. Interdite par le gouvernement coréen, la manifestation a finalement été autorisée le 4 décembre par le Tribunal. Plus de 30.000 manifestants ont marché dans le calme dans les rue de Séoul malgré les 18.000 policiers mobilisés. La CGT condamne la politique du gouvernement coréen et renouvelle son soutien et sa solidarité aux syndicats coréens en particulier à la KCTU.

MLB

Indonésie : La CGT solidaire avec les travailleurs indonésiens et leurs organisations syndicales en grève pour le salaire minimum



Du 24 au 27 novembre, les syndicats indonésiens organisaient une grève générale

nationale et des manifestations pour protester contre la décision du gouvernement de changer le système de calcul du salaire minimum. Cela aurait pour conséquences de geler le salaire minimum et d'exclure les syndicats. Mobilisés depuis fin octobre, syndicats et travailleurs ne se laissent pas intimider par les pressions du gouvernement et des employeurs ni par la répression policière. Depuis lors, des dizaines de manifestants ont été arrêtés, des locaux

syndicaux occupés, le matériel et les véhicules des syndicats endommagés. À Djakarta, 6 000 officiers de police étaient sur le pied de guerre. La CGT a exprimé sa solidarité avec les travailleurs indonésiens et leurs organisations syndicales et exigé avec eux l'arrêt de toute répression et remise en cause des droits et libertés syndicales en Indonésie.

MLB

Pakistan : un climat social conflictuel

Lutte contre la privatisation de l'Energie - Fin novembre 2015, la Confédération des travailleurs du Pakistan, APWC, était à l'initiative de manifestations, blocages de rue, grèves (jusqu'à six jours) dans plusieurs régions contre la privatisation de plusieurs entreprises de production d'électricité, Wapda (Water and Power Development Authority) dans les plus grandes villes du Pakistan. La lutte contre les privatisations fait partie des priorités du mouvement syn-

dical avec les salaires, le travail des enfants et la sécurité au travail.

Droits des travailleurs dans l'industrie textile - Trois ans après la mort de 260 travailleurs dans l'incendie à l'usine Baldia de Karachi, rien n'a encore été fait pour les victimes et leurs familles. L'entreprise donneuse d'ordre, KiK, fait l'objet d'une poursuite judiciaire en Allemagne auprès de la Haute cour de Dortmund. La Fédération syndicale

nationale du Pakistan (NTUF) à l'origine d'une association des victimes rappelle que les conséquences dramatiques du sinistre sont dues à l'absence totale de mesures de sécurité. De nouveaux incendies et effondrements d'usines depuis lors montrent que la course au prix de production le plus bas est toujours à l'œuvre au Pakistan.

MLB

Les syndicats d'enseignant bientôt interdits

Le gouvernement pakistanais veut que l'éducation devienne un «service essentiel» pour «améliorer» et «renforcer».

Conséquence, les syndicats d'enseignants seront interdits. De plus, le ministère de l'Éducation met en place un système bio-

métrique pour vérifier et gérer la présence des enseignants et 90 % des informations concernant les enseignants ont déjà été

enregistrés dans le système qui a commencé à fonctionner. Devant la grogne des associations d'enseignants, le ministre a

déclaré que « les enseignants ne sont pas supposés créer des syndicats et faire de la politique ».

MLB

Thaïlande : les travailleurs des conserveries de thon en grève pour leurs droits

L'industrie des fruits de mer est un des secteurs où l'exploitation des travailleurs est la plus forte en Thaïlande. Cela se traduit notamment par le non respect des droits des travailleurs migrants des pays voisins en particulier du Myanmar (ex Birmanie). Mi-novembre, 1500 travailleurs de l'usine de conserve de thon « Golden Prize Tuna » se sont mis en grève pour protester contre les journées de travail très longues, les mauvaises conditions de travail et les salaires très bas. Des militaires armés

avaient été déployés par le gouvernement pour limiter le conflit et les travailleurs sont retournés dans les usines sans que leurs revendications n'aient été entendues. Dans toute la Thaïlande, les droits syndicaux ont considérablement diminué après la prise du pouvoir par les militaires en 2014.

En Asie du sud, les pêcheries, élevages maritimes et conserveries font partie des secteurs où les droits des travailleurs sont les plus bafoués et dans de nombreux cas,

il s'agit de travail forcé. Les travailleurs, des migrants des pays les plus pauvres (Myanmar, Cambodge, Laos etc.) sont surexploités et les entreprises donneuses d'ordre ou les marques présentes dans les grandes chaînes de distribution des pays développés n'assument aucune responsabilité.

MLB

Nouvelles d'Europe

Danemark : LO à l'offensive

Pour la première fois de son histoire, le puissant syndicat danois LO vient d'élire une femme à sa tête. Dans son discours de candidature, la nouvelle présidente Lizette Risgaard, flanquée d'une double rangée de drapeaux rouges, s'est engagée à combattre les coupes budgétaires du nouveau gouvernement et les inégalités, à défendre résolument le modèle social danois et le niveau de vie des travailleurs. Les travaux du congrès ont principalement porté sur l'évaluation du nouvel accord relatif à l'assurance chômage, la lutte contre le dumping social, la validation du processus de rapprochement avec le syndicat FTF et l'accueil des migrants et des travailleurs étrangers.

La crise de 2008 a durement touché le Danemark. Cela a mis sous pression le fonctionnement du système de flexicurité et conduit à plusieurs réformes douloureuses remettant en cause la « générosité » du système. Suite à l'action des syndicats, une commission tripartite (Etat/patronat/syndicats) a été mise en place en vue de formuler des propositions

d'amélioration qui ont été reprises sous forme de loi par le Parlement danois le 20 octobre 2015. La direction sortante du syndicat a jugé ce compromis positif, notamment parce qu'il porte la durée d'indemnisation de deux à trois ans et parce qu'il améliore la situation du plus grand nombre et des travailleurs sans qualification, âgés ou en reconversion.

L'activité de LO porte sur la création d'emploi, le développement de l'État-providence, le renforcement du système des allocations sociales, l'amélioration de l'environnement du travail et de la formation. Mais le principal axe revendicatif semble être la lutte contre la précarité et le dumping social. Ainsi, dans le transport aérien, le juge danois du travail a confirmé la légitimité d'un conflit syndical contre Ryanair visant à obtenir une convention collective danoise pour son équipage basé dans le pays. Pour LO, à l'origine du conflit, il s'agit d'une « victoire pour le modèle danois ».

LO et FTF, respectivement 1 million et 350 000 membres ont établi un

comité de pilotage, chargé de resserrer les liens entre les deux confédérations dans la perspective d'une éventuelle fusion. Le congrès de LO qui s'est tenu du 25 au 27 octobre 2015 a confirmé cette orientation en approuvant le compromis trouvé entre ceux qui voulaient un processus très rapide et ceux qui souhaitaient plus de progressivité. Il a été convenu que le comité de pilotage serait prolongé jusqu'en 2017, date de décision pour la fusion, et que le travail conjoint en matière de formation professionnelle serait poursuivi et approfondi. Une autre condition, sous-jacente, est l'arrêt du soutien de principe au parti social-démocrate de la part de LO.

Le parti du Peuple Danois (DF), extrême droite, est arrivé en deuxième position des législatives du 18 juin dernier avec 21,8 % des voix, en progression de 8 points par rapport à 2011. La position minoritaire du gouvernement permet à l'extrême droite de peser de tout son poids et d'obtenir l'inscription de ses

thèmes de prédilection dans l'action du gouvernement. Dans ce contexte, il faut se féliciter de la volonté de LO de renforcer la solidarité vis-à-vis des réfugiés et des travailleurs migrants en consacrant une séance du congrès, intitulée «Welcome to the world of migrant workers», à réfuter un certain nombre d'idées fausses les concernant.

Une note plus complète de 4 pages est disponible sur demande auprès de l'Espace International CGT.

DM

Suisse

1^{er} décembre 2015, les services postaux privés signent le premier accord collectif de leur histoire. Il aura fallu trois ans pour que les partenaires sociaux du secteur postal privé suisse, la fédération des Employeurs KEP & Mail (DHL, DPD, FedEx et TNT) et les syndicats du secteur postal Syndicom et Transfair, parviennent à un accord sur le contenu de la première convention collective sur le travail (CCT) jamais signé dans le secteur. Alors que les discussions ont longtemps tourné au ralenti, la perspective d'une libéralisation totale du marché postal

suisse semble avoir eu un rôle accélérateur sur les négociations qui ont donc abouti fin novembre. La nouvelle CCT va régler le temps de travail, les salaires, la protection sociale et d'autres dispositions contractuelles. Elle entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2016. Pour l'instant, les partenaires sociaux ont indiqué qu'ils voulaient d'abord communiquer le contenu de l'accord aux 3000 salariés du secteur (contre 62 000 salariés pour Swiss Post), avant de le rendre public. Fait important : les partenaires sociaux ont demandé au Conseil fédéral (gouvernement) de faire jouer la clause d'extension de l'accord à toute la branche. Si celui-ci accepte, la nouvelle CCT s'appliquerait donc également à Swiss Post qui devrait alors adapter son accord d'entreprise à la présente CCT. Dans un rapport rendu fin septembre dernier, le Conseil fédéral a annoncé que, contre toute attente, il n'accélérerait pas le processus de libéralisation du marché postal suisse.

JBS

Grande-Bretagne

3 novembre 2015 : hausse du salaire vital qui attire de plus en plus d'entreprises. Le living wage (salaire vital), considéré comme le minimum décent pour vivre en Grande-Bretagne et auquel les employeurs adhèrent sur une base volontaire, convainc de plus en plus d'entreprises malgré son niveau qui va encore augmenter de 5,1 %. Mais dans le pays, où les travailleurs pauvres sont légion, près de six millions de personnes ont un salaire inférieur au living wage.

Actuellement fixé à 7,85 livres de l'heure (10,9 euros), le living wage va passer à 8,25 livres (11,5 euros), a annoncé, lundi 2 novembre, la Living Wage Foundation, organisation qui promeut ce salaire auprès des entreprises. A Londres, où il est plus élevé pour tenir compte du coût de la vie dans la capitale britannique, il va passer de 9,15 livres (12,8 euros) à 9,40 livres de l'heure (13,1 euros), ce qui représente une

hausse de 2,7 %. Des niveaux bien plus élevés que le salaire minimum actuel (6,70 livres, soit 9,3 euros) et que le futur salaire minimum réservé aux plus de 25 ans qui entrera en vigueur en avril, baptisé de façon fort ambiguë par le ministre des Finances George Osborne « national living wage » (7,20 livres, soit 10 euros). Malgré son coût, le living wage attire de plus en plus d'employeurs car il peut être un moyen d'augmenter la productivité et de limiter le turnover. Et accessoirement d'améliorer son image.

Depuis novembre 2014, le nombre d'entreprises s'engageant volontairement auprès de la Fondation à ne pas payer leurs salariés moins que le living wage a doublé à plus de 2 000 aujourd'hui. A Londres, elles sont 724 contre 429 il y a un an et 27 en 2008. Cette hausse du living wage, va concerner au total environ 68 000 salariés.

23 % des salariés payés moins que le Living Wage. Mais si de plus en plus d'entreprises paient le living wage, 5,84 millions de personnes sont en revanche payés moins que ce « salaire vital » dans le pays, selon une étude publiée lundi par le cabinet de conseil KPMG. Soit 23 % des salariés britanniques contre 22 % l'an dernier et 21 % l'année précédente. « *Les chiffres publiés aujourd'hui montrent qu'il y a encore beaucoup à faire pour éradiquer la pauvreté au travail* ». Cette étude a fait réagir la confédération syndicale TUC qui a appelé, par la voix de sa Secrétaire générale Frances O'Grady, le gouvernement et les employeurs à « accélérer la cadence et à donner à la Grande-Bretagne un vrai living wage ».

JBS



*Perspectives
chinoises n°3 – 2015*

Depuis l'ouverture du pays à la fin des années 1970, la nouvelle division internationale du travail a permis à la Chine de devenir le premier fabricant mondial de produits de masse standardisés. Alors que ce secteur se transforme, la position de l'industrie chinoise évolue même si la conception demeure en Europe, aux États-Unis, ou au Japon. La main-d'œuvre est moins chère en Asie du Sud et du Sud-est et les grandes firmes internationales se procurent de plus en plus de produits. C'est le cas aussi de plus en plus d'entreprises chinoises. Dans le même temps, les acteurs chinois de l'industrie ont l'intention de contrôler une plus grande part de la valeur ajoutée en remontant la chaîne de production vers à la fois la conception et la distribution.

Extraits du sommaire

Dossier - L'industrie du prêt-à-porter entre configurations locales et flux mondiaux

Les réseaux économiques dans le secteur de la mode vestimentaire à Shanghai entre la fin du XIX^e siècle et les années 1930

L'industrie textile de Shaoxing (Zhejiang) : défis internes et internationaux

La pratique du travail relationnel dans la
 filière du prêt-à-porter en Chine du Sud

Shanghai, un système de mode créatif en construction

MLB

Initiative Citoyenne Européenne : « Transports équitables en Europe » (Fair Transport)

Une initiative citoyenne euro-péenne (ECI) n'est pas à confondre avec une simple pétition ! D'après le Traité de Lisbonne, une ECI réussie oblige la Commission Européenne à examiner la proposition présentée et d'y apporter une réponse, par exemple via une initiative législative.

Pour réussir une ECI, un certain nombre de critères doivent être remplis, dont un nombre minimal de signatures par pays. Pour la France, il s'agit de 78.000 signatures.

Le 28 Septembre 2015, un groupe de citoyens européens, des travailleurs des transports et des syndicalistes ont lancé une nouvelle initiative citoyenne européenne appelée «Fair Transport Europe». «Fair Transport Europe» demande à la Commission européenne (CE) de proposer des mesures pour assurer une concurrence équitable dans les transports et de garantir l'égalité de traitement des travailleurs.

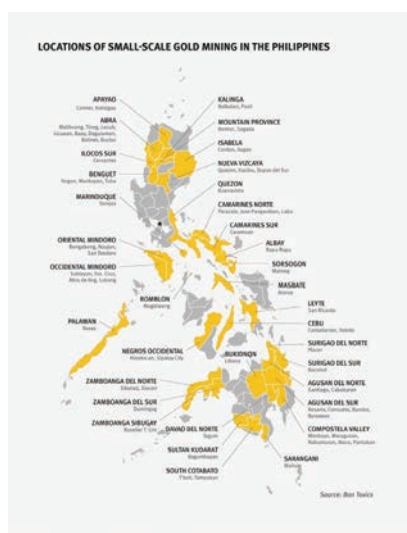
L'initiative met en avant sept propositions concrètes faites à la CE afin d'améliorer les conditions de travail et de garantir une concurrence équitable pour les entreprises respectueuses de la loi dans les différents secteurs de transport. ETF - la Fédération européenne des travailleurs des transports - soutient l'initiative et la collecte de signatures.

« Nous espérons que la Commission va voir cette initiative comme une occasion de dialoguer avec le public européen et les syndicats afin d'apporter de réelles améliorations dans les conditions de travail pour les millions de travailleurs européens », a expliqué Lars Lindgren, Représentant de l'initiative citoyenne « Fair transport Europe » et Président de la Fédération européenne des travailleurs des transports.

Pour la soutenir, rendez-vous sur le site Internet www.fairtransporteurope.eu – vous aurez besoin du numéro de votre pièce d'identité pour valider votre signature en ligne.

À voir

Philippines



Le 29 septembre 2015, l'Ong Human Rights Watch a rendu public un rapport et une vidéo sur le travail des enfants dans les mines d'or artisanales aux Philippines : « Et si quelque chose tournait mal : le dangereux travail des enfants dans les mines artisanales des Philippines » (<http://www.hrw.org/node/281210>).

Dans les mines artisanales, des milliers d'enfants travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses : des puits instables de 25 mètres de profondeur, dans l'eau et sous compression et ils utilisent du mercure pour extraire le métal précieux. Les accidents du travail souvent mortels et les problèmes de santé y sont nombreux.

Le gouvernement philippin – qui a ratifié la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants le 28 novembre 2000 - interdit les travaux dangereux pour les enfants mais dans la réalité, les efforts visant à y mettre fin en général et plus particulièrement dans les exploitations minières sont très insuffisants. Les enfants issus de familles pauvres ne vont plus à l'école que de temps en temps ou pas du tout. Les salaires particulièrement faibles ne suffisent pas à faire vivre les familles et parfois les employeurs refusent d'embaucher les parents « trop chers ».

MLB

Formation syndicale - espace International - Calendrier 2016

Stages	Dates	Intitulés	Publics ciblés
Module 3 4 jours	1 – 4.02.2016 S05	Une action revendicative en Europe et dans le monde – Les acteurs syndicaux dans le monde	Responsables EI des FD, UD, CR, CE confédération
Module 4 3 jours	7 - 9.03.2016 S10	Une action revendicative en Europe et dans le monde – Mondialisation et action syndicale	Responsables EI des FD, UD, CR, CE confédération
Module 1 4 jours	3-6.10.2016 S40	Une action revendicative en Europe et dans le monde – Prise de décision dans l'UE et intervention syndicale	Responsables EI des FD, UD, CR, CE confédération
Module 2 3 jours	7-9.11.2016 S45	Une action revendicative en Europe et dans le monde – Grandes politiques de l'UE – Approche et action syndicales	Responsables EI des FD, UD, CR, CE confédération
CEE	5 - 9.12.2016 S49	Activité CGT dans les comités d'entreprise européens	Membres des CEE nouvellement désignés ou peu expérimentés
ISST Bourg-la-Reine	1-5.02.2016	Politique commerciale de l'UE	Conseillers confédéraux, Responsables EI des FD et CR
ISST Bourg-la-Reine	2 ^e semestre 2016	Firmes multinationales et stratégies syndicales	Conseillers confédéraux, responsables EI des FD et CR, Administrateurs salariés, membres des CEE
ISST Strasbourg	20 – 24.03.2016	Détachement international des travailleurs – Outils pour l'action syndicale	Responsables des UD, FD, CR confrontés au détachement international des travailleurs

Journée confédérale d'étude « Les défis du syndicalisme international au XXI^e siècle »

Mercredi 27 janvier 2016 de 9h30 à 16h30

À la Bourse nationale du travail à Montreuil (*)

À partir de la présentation du texte programmatique élaboré par la Confédération syndicale des travailleuses et travailleurs des Amériques (CSA), intitulé « Plateforme de développement des Amériques » (PLADA) (**) par Victor BAEZ, Secrétaire général de la CSA, il est proposé d'engager un débat entre Philippe MARTINEZ, Ignacio TOXO (Secrétaire général des Commissions ouvrières d'Espagne), Luca VISENTINI (Secrétaire général de la CES) et Rudy DE LEEUW (Président de la FGTB et de la CES) sur les défis du syndicalisme pour le XXI^e siècle.

Renseignements et inscriptions auprès de Stéphanie Bavard (s.bavard@cgt.fr).

(*) 263 Rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Métro Porte de Montreuil ou Robespierre.

(**) Disponible sur demande auprès de l'espace International.



Le Qatar devra rendre des comptes devant l'Organisation Internationale du Travail !

Communiqué de Bernard Thibault, membre du groupe des travailleurs au Conseil d'Administration du Bureau International du Travail

Mardi dernier à Genève, le Conseil d'Administration du BIT a adopté par un vote (35 pour, 14 contre et 7 abstentions), le principe d'envoyer au Qatar une mission de haut niveau afin d'amplifier la pression sur un gouvernement qui s'illustre depuis plusieurs années dans le fait de bafouer les droits des travailleurs migrants. Cette mission devrait être en mesure de constater officiellement et reporter les nombreuses violations aux normes internationales du travail, notamment celles concernant la lutte contre le travail forcé, l'inspection du travail, les mauvais traitements auxquels sont exposés les travailleurs migrants de ce pays du Golfe, l'absence de libertés syndicales et de droit à la négociation collective.

À la veille de ce CA, le gouvernement Qatari avait tenté une diversion en annonçant une réforme du système dit de la kafala, véritable esclavage moderne pour les travailleurs qui y sont soumis. Entre autres choses, les travailleurs sont toujours exposés, malgré un assouplissement, à l'autorisation préalable de leur employeur et du ministère de l'intérieur pour quitter le pays, ce qui les

maintient pris au piège dans une situation s'apparentant à du travail forcé. Par ailleurs, le droit syndical est toujours inexistant dans un pays où 83 % de la population est composée de travailleurs migrants issus de 130 nationalités, sans lesquels l'économie qatarie, assise sur la fructification de la manne pétrolière, ne pourrait tourner.

La manœuvre dilatoire du gouvernement Qatari, soutenu par des gouvernements Asiatiques, d'Amérique du Sud et quelques employeurs peu regardants sur les droits et normes internationales du travail, cherchait à tout prix, à grand renfort de pression et de lobbying, à dissimuler la réalité tragique et le quotidien misérable des travailleurs migrants dans ce pays.

L'annonce tardive de prétendues réformes par le gouvernement Qatari visait à transformer le plomb en or, à rassurer les investisseurs étrangers, notamment les firmes multi-nationales qui interviennent dans la construction des infrastructures nécessaires aux événements sportifs qui se dérouleront dans les prochaines années au Qatar.

Il est heureux que l'OIT, au terme d'un débat suivi d'un vote majoritaire, fait unique depuis 2001, se soit donnée les moyens de remplir sa mission de contrôle d'application des normes internationales du travail dont elle est la garante.

Cette session du conseil d'administration a également permis d'inscrire à l'ordre du jour des travaux de la conférence internationale du travail pour 2018, puis 2019, l'établissement d'une nouvelle norme contre les violences, notamment celles frappant les femmes, sur le lieu de travail. Le gouvernement français a joué un rôle actif dans l'adoption de cet ordre du jour, qui devrait permettre à l'OIT de se doter, pour son centenaire, d'une nouvelle norme traitant d'un sujet de grande importance pour les droits des travailleuses et des travailleurs de nombreux pays.

Genève, le 12 novembre 2015

Bernard Thibault

À voir

Le site 10 jours pour signer : <http://10journspoursigner.org/>



Le briefing «retour aux vieilles habitudes» est disponible en ligne ici : http://www.amnesty.fr/sites/default/files/asa_16_2457_2015_ext_fra.pdf

Réunion du Conseil Général de la CSI



La réunion du Conseil Général de la CSI s'est tenue du 10 au 12 octobre 2015 à São Paulo, sur invitation de la CUT du Brésil qui a tenu son congrès (12^e CONCURT) immédiatement après, dans la même ville.

L'ouverture de la réunion a été dominée par deux événements très opposés : pour l'heureuse nouvelle, l'annonce du prix Nobel attribué au Quartette de Tunisie, dont l'UGTT. Son Secrétaire général se trouvait dans l'avion pour le Brésil au moment de l'annonce, et l'a appris, comme nous tous, à la descente de l'avion sur le tarmac de São Paulo.

La terrible nouvelle de l'attentat d'Ankara qui visait bon nombre de syndicalistes de nos camarades Turcs a immédiatement atténué notre joie, et a fait place aux inquiétudes pour des ami(e)s et camarades de la DISK et de la KESK qui participaient à la manifestation visée par l'attentat.

L'agenda du Conseil général fut chamboulé pour payer un tribut aux victimes d'Ankara que Fatma Çetintaş (de la KESK) a prononcé. Elle repartait immédiatement après pour se rendre auprès de ses camarades touchés par l'attaque.

Hassine Abassi, Secrétaire général de l'UGTT a ensuite été célébré pour l'attri-

bution du prix Nobel qui venait d'être annoncé. L'ovation qu'il récoltait d'une salle debout était impressionnante. Dans sa réponse, il a souligné que dans la conduite des actions pendant le printemps arabe, mais au-delà, le refus de la violence était important, d'autant que le contexte avec les drames des migrants dans la Méditerranée était pesant. Il a laissé entendre par ailleurs, que, pour lui, le prix Nobel devait servir sa bataille politique dans la région.

Ensuite, le Conseil général est retourné à l'ordre du jour initial, et a traité les questions d'affiliation/association de deux organisations Ouzbèke (FTUZ) et Kazakhe (FPK), suite à un débat et la contestation venant d'un certain nombre d'affiliées. La FNPR soutenait l'affiliation, l'AFL-CIO s'y est opposée.

Il a été longuement débattu de la question de la conduite auprès de l'OIT. Le conflit aux normes reste la préoccupation centrale, et la question de la stratégie à adopter face à un patronat fermement décidé d'emporter la bataille. L'unité reste difficile à trouver. Suite à l'accord découvert en mars, le processus de la révision des normes va être entamé - bien que la CSI affirme rester opposée à tout mécanisme qui deviendrait permanent. L'enjeu pour la CSI est la réélection de Guy Ryder à la tête du BIT pour

un deuxième mandat. La principale opposition parmi les affiliés semble être celle entre les organisations qui mettent en avant une logique plus institutionnelle (Scandinaves, et monde anglophone pour raccourcir) face aux Latinos pour qui l'OIT est un outil de la démarche syndicale, où tout repose en dernier lieu sur le rapport de force sur le terrain, qu'il faut construire et entretenir d'abord.

Le secrétariat de la CSI a par ailleurs entamé le processus d'amendement des statuts qui s'avère nécessaire après le congrès de Berlin. Au prochain CG (décembre 2016 à Bruxelles), cette question devra être traitée concrètement. Il s'agit essentiellement des modalités d'élection du Secrétaire général pendant le congrès.

La mission (avortée) de la CSI en Sahara Occidental n'a pas fait l'objet d'un long débat, en l'absence de représentant des syndicats marocains. Unaniment, les participants ont appuyé la proposition de la CSI de ne pas abandonner le projet d'une mission exploratoire dans les territoires occupés, et de la repousser au printemps prochain. La CGT fait partie de cette mission, annulée au dernier moment, et compte faire partie de la prochaine tentative. L'attitude du gouvernement marocain a été jugée inadmissible et ne saura être acceptée par la CSI. La fermeté affichée par Jaap Wienen, Secrétaire général adjoint de la CSI, a été soutenue par tous les délégués.

Le Conseil général a adopté une motion s'opposant fermement à l'adoption de l'accord de libre-échange trans-pacifique, TPP : unanimité !

À la marge du Conseil général, Pepe Mujica, ancien Président de la République de l'Uruguay, et figure de proue de la gauche de l'Amérique Latine, a reçu la délégation CGT pour un bref échange de vues.

WJ

Attentats de Paris du 13 novembre 2015 : messages de solidarité reçus par la CGT

Afrique :

Mali : CSTM,
Congo-RDC : UNTC
Mauritanie : CGTM
Mauritanie : SNIG-CGTM
Guinée : CNTG par Mamadou Mansaré,
vice-président
Gabon : COSYGA
Gabon : L'interconfédération (rassemblement de 7 centrales)
Côte d'Ivoire : UGTIC
Côte d'Ivoire : Fesaci
Côte d'Ivoire : Dignité
Sénégal : CNTS
Guinée : CNTG
Sénégal : CSA (par Mamadou Diouf)
Guinée : ONSLG & COSATREG & CGSL & UDTG & UGTG & CGTG & CGFOG
Guinée : Dignité
Maroc : UMT – section ST Microelectronics Casablanca

Amériques :

USA : AFL-CIO par Richard Trumpka
USA : UAW (United Auto Workers)
Argentine : CTA de los Trabajadores
Argentine : CTA Autónoma
Haïti : CGT-H
Haïti : MOSA
Pérou : CATP
Cuba : CTC
Colombie : CUT
Haïti : CTSP
USA : Seiu

Asie :

Nouvelle Calédonie : USTKE
Pakistan : APFUTU
Zenroren (Japon)
Australie : AMU
Inde : NTUI

Corée : KCTU
Indonésie : KSBSI
Bangladesh : NGWF (FD du textile) par téléphone et par lettre
Chine : Conseil syndical de la province du Guangdong (Canton)
Népal : GEFONT
Hong Kong : HKCTU

Europe :

Belgique : FGTB
Bulgarie : CITUB
Croatie : UATUC
Pologne : ZZZE (Association des syndicats des énergéticiens)
Pologne : Fédération Glass Industrie
Lettonie : LBAS
Norvège : UNIO par Anders Folkestad, Président
Serbie : CATUS par Ivan Pavicevic, secrétaire international
Italie : CGIL
Espagne : Ambassade à Paris
Espagne : CC.OO. par I. Toxo
Espagne : UGT (les syndicats espagnols ont organisé 5 min de silence lundi 16/12)
Hongrie : MSZASZ
Grande-Bretagne : FBU (spécialement aux organisations des pompiers de France)
Grande Bretagne : TUC par Frances O'Grady
Grande Bretagne : Nothern Ireland Teachers' Council
Autriche : ÖGB
Danemark : LO par L. Risgaard, présidente
Hongrie : MSZASZ
Hongrie : LIGA
Hongrie : HSF SR (Forum Social Hongrois)
Portugal : CGTP-IN
Allemagne : DGB par Reiner Hoffmann
Luxembourg : OGB-L
Roumanie : CNSLR-FRATIA

Maghreb, Proche et Moyen Orient :

Algérie : UGTA
Maroc : ODT
Israël : Histadrut
Iran : Sherkat Vahed (Syndicat des travailleurs de la compagnie de bus de Téhéran et sa banlieue)
Liban : Fenasol
Palestine : PGFTU
Turquie : KESK
Turquie : DISK

CEI :

Belarus : BKDP
Russie : VKP (CGTU) organisation régionale des OS de l'ex-URSS
Ukraine : FPU
Géorgie : GTUC,
Azerbaïdjan : AHİK,
Russie : KTR
Russie : FNPR

Organisations internationales :

ESNA (Encuentro Sindical Nuestra América)
CSI-Afrique par Mody Guiro
TUAC par John Evans
IUF-UITA, GuF de l'agro-alimentaire et des HCR
CSI (Sharan Burrow)
CES : déclaration du comité directeur, (elle propose d'organiser un rassemblement/une manif en solidarité et propose Paris)
ACTRAV/OIT
CSI, déclaration
CESE, Bruxelles : Présidente du groupe des travailleurs, Gabriele Bischoff
CESE, Bruxelles : Déclaration du Président, Georges Dassis
CSA par Victor Baez, par téléphone

